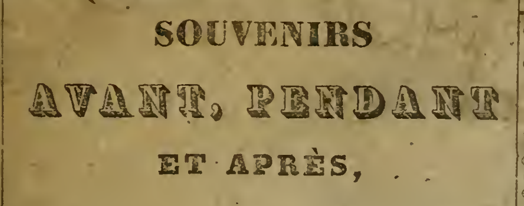


SOUVENIRS AVANT, PENDANT ET APRÈS,

OU

MÉMOIRES

DE M. CUMONT,

DOCTEUR ÈS-SCIENCES,

ANCIEN PROFESSEUR AU COLLÉGE DE PONT-LE-VOY.

TERMINÉ PAR UN RÉSUMÉ SUR LE CALENDRIER.

OUVRAGE QUI N'A JAMAIS PARU.

TOME PREMIER.

PARIS,

CHEZ E. BABEUF, LIBRAIRE,

RUE DE LA HARPE, N° 11,

ET CHEZ L'AUTEUR, RUE DE VAUGIRARD, N° 15.

1829.

DC
162
.C9K
1829
v.1
SMRS

Blois, imprimerie de E. Dézairs.

SOUVENIRS AVANT, PENDANT ET APRÈS,

OU

MÉMOIRES

DE M. CUMONT,

DOCTEUR ÈS-SCIENCES,

ANCIEN PROFESSEUR AU COLLÉGE DE PONT-LE-VOY.

TERMINÉ PAR UN RÉSUMÉ SUR LE CALENDRIER.

OUVRAGE QUI N'A JAMAIS PARU.

TOME PREMIER.

PARIS,

CHEZ E. BABEUF, LIBRAIRE,

RUE DE LA HARPE, N° 11,

ET CHEZ L'AUTEUR, RUE DE VAUGIRARD, N° 15.

1829.

[illegible]
([illegible])

DÉDICACE.

Serait-ce une présomption de ma part de dédier ce petit ouvrage à mes anciens élèves en mathématiques? Leur en demander la permission, la chose est impossible; le nombre de mes anciens élèves surpasse deux mille. Les premiers que j'ai instruits étaient de l'École royale militaire d'Auxerre en 1787. A la sortie de cette école, j'ai presque continué à former des élèves soit dans les familles, soit dans les pensions de Paris, jusqu'à l'époque de mon entrée à Pont-

le-Voy, ancienne école royale militaire où j'ai professé pendant vingt-sept ans.

Mes élèves, dispersés dans les quatre parties du monde, verront-ils mon petit ouvrage? je n'ose l'espérer. J'en connais cependant aux États-Unis de l'Amérique et dans les colonies françaises, qui se feraient un plaisir de renouer connaissance avec leur ancien maître. Quant à ceux qui habitent notre belle France, les uns siégent à la chambre des pairs, d'autres à la chambre des députés. Il n'y a pas une arme en France qui n'ait de mes élèves; quelques uns tiennent aux premiers grades de l'armée, les autres répandus dans toutes les classes de la société, se rappelleront bien de moi, car ils savent que je les ai tous aimés en les instrui-

sant. Ils doivent se rappeler que ce n'était pas en pédant que je leur donnais mes leçons, mais en homme pénétré de l'importance d'une science aussi utile que celle des mathématiques. Tous sans doute n'ont pas eu de grands succès; la nature ne partage pas également ses dons entre les faibles mortels : mais tous, je puis le dire, m'ont aimé, et le souvenir de cette amitié est pour moi une grande consolation dans ma vieillesse.

Quel est le but de ce petit ouvrage, me demandera-t-on? Il est aisé de le deviner : c'est de faire comprendre à la jeunesse la nécessité de s'instruire dans les sciences pour se rendre utile à la société, et pour réparer quelquefois la perte d'une fortune qui la plon-

gerait dans la misère ; ses conaissances alors sauront la mettre à l'abri d'un sort malheureux, et lui donner cette aisance qui fait le charme de l'existence. Moi-même que serais-je devenu dans ces temps malheureux de la révolution? La misère aurait abrégé mes jours, et je n'existerais plus depuis long-temps.

Il y a un autre motif que je vous confie volontiers ; c'est le besoin de gagner un peu d'argent, car maintenant je suis pauvre : il est naturel que je cherche à améliorer mon sort.

Si ce petit ouvrage a un heureux succès, j'espère dans peu en donner un autre, que l'indulgence de mes élèves voudra bien recevoir.

CUMONT,
DOCTEUR ÈS-SCIENCES.

PRÉFACE.

J'avoue que j'ai été fort embarrassé de donner un titre à cet ouvrage; enfin je me suis déterminé à celui-ci : SOUVENIRS AVANT, PENDANT, APRÈS ET DEPUIS, OU MÉMOIRES *d'un ex-professeur de mathématiques au collége de Pont-le-Voy*, près Blois, département de Loir et Cher.

Depuis peu ce beau collége n'existe plus; cependant son existence remontait à plusieurs siècles. *Cet ancien monument de l'instruction publique*, a dit M. Fontanes, grand-maître de l'université, *mérite d'être respecté.*

La destruction de cette belle école porte un dommage réel aux nationaux, aux Espagnols et aux Américains, et particulièrement au pays. Dans mon ouvrage, j'entrerai dans les détails des instructions qu'on donnait à la jeunesse, et des persécutions que ce collége a souffertes en différents temps. Ces détails seront renfermés dans la quatrième époque de mes souvenirs.

Si j'ai partagé mes souvenirs en différentes époques, la cause en est aux différentes positions où je me suis trouvé, par rapport à la révolution, et en même temps pour mettre plus d'ordre dans mes récits. Ma vie ressemble un peu à un roman; cependant tout y est de la plus exacte vérité Je diviserai donc mes souvenirs

en plusieurs époques : 1° Avant : ma naissance et ma première éducation; 2° mon entrée dans l'ordre des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur; 3° Pendant : ma sortie de cet ordre, et ma rentrée dans le monde; 4° Après : mon admission à Pont-le-Voy, ancienne école royale militaire; 5° Depuis : mon arrivée à Paris, où j'ai repris mes fonctions ecclésiastiques. Dans ces différentes époques, n'ayant dit que la vérité, mon caractère se montrera à découvert, et l'on verra que j'étais digne d'un meilleur sort dans le moment où j'atteins la fin de ma carrière.

SOUVENIRS
AVANT, PENDANT, APRÈS ET DEPUIS.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

AVANT.

CHAPITRE PREMIER.

MA NAISSANCE. — MORT DE MA MÈRE. — CONSEILS AUX PARENTS QUI ONT DES ENFANTS. — MARIAGE DU DAUPHIN. — SUITES FUNESTES DES RÉJOUISSANCES QUI PRÉSAGENT LE RÈGNE DE LOUIS XVI.

—

Je suis né à Paris en 1759 : mes parents étaient dans le commerce, et vivaient dans une honnête aisance; ma mère, belle comme les amours, mit au monde quatorze enfants. Elle en aurait mis probablement davantage, sans

un accident cruel qui occasionna sa mort, et mit le deuil et la désolation dans toute la famille. Voici cet accident : nous avions un puits mitoyen, comme il y en a beaucoup dans Paris; un jour qu'on voulait tirer de l'eau, on s'aperçut qu'il y avait un cadavre au fond du puits : grande rumeur dans la maison. On fit venir le commissaire, on retira le cadavre du puits; il fut aussitôt reconnu pour être un habitant de la maison voisine; on monta dans sa chambre, on trouva un écrit qui constatait qu'on n'eût à inquietter personne de sa mort. Cet événement fit une telle impression sur ma mère, qu'elle en tomba malade, et mourut au bout de six semaines. Mon père était très bel homme, d'un caractère froid, très dévot, et même superstitieux. Il n'avait pas besoin de nous gronder, son regard seul nous en imposait.

Mon enfance a été très heureuse et sans accident; j'aimais éperdument ma mère, je l'idolâtrais même : et quand

elle me battait pour lui avoir désobéi, je lui disais : Prenez donc garde, ma mère, vous allez vous faire du mal; alors, toute interdite, elle s'en allait dans une pièce voisine pour pleurer, je crois; mais après m'avoir grondé et battu, elle ne revenait pas pour m'embrasser comme font la plupart des mamans; aussi je me corrigeais de mes défauts, parce que je craignais de la fâcher : mais une chose très vraie, j'aimais autant ma mère par rapport à sa bonté pour moi que par rapport à sa beauté : je ne pouvais m'empêcher de la regarder et d'admirer les traits aimables de sa figure. Je ne tutoyais jamais mon père et ma mère, comme font presque tous les enfants depuis la révolution; c'est un abus très grave, et qui entraîne les plus grands inconvénients. Cet abus conduit à la familiarité, et par suite quelquefois à l'insolence; mais alors tout est perdu, et l'éducation est manquée. J'aurai plus d'une fois occasion de faire connaître

tous les inconvénients qui résultent d'un pareil usage très commun dans les familles.

Je grandissais et me fortifiais à vue d'œil, et chose qu'on aurait peine à croire, j'étais arrivé à l'âge de puberté à onze ans; ma mère, qui s'en aperçut, en fut alarmée : elle en avertit le médecin. Un grand conseil se tint dans l'appartement; il était composé du médecin, de mon père et de ma mère et de ma personne; on me fit déshabiller, le médecin mit ses lunettes, ma mère était rouge comme le feu, mon père froid comme le marbre; le médecin, après avoir parlé à voix basse à mon père et à ma mère, ôta ses lunettes, se mit à rire, et dit tout haut qu'il fallait me surveiller. Ainsi finit le conseil, ensuite il ne fut plus question de rien.

Cette surveillance eût-elle lieu, je ne m'en rappelle pas; mais ce dont je me souviens bien, c'est qu'à l'âge de treize ans j'ai connu les femmes. Heu-

reusement que je n'en ai pas trop abusé, car autrement il y a long-temps que je ne serais plus de ce monde. Ceci me donne occasion de bien recommander aux mères de ne jamais faire coucher leurs enfants avec elle dès qu'ils ont l'âge de six ans, car il est très dangereux de hâter la puberté dans les enfants : il faut laisser la nature agir toute seule. J'ai connu des mères qui, par tendresse, faisaient coucher leurs enfants avec elles jusqu'à l'âge de douze ans, ce qui entraîne les plus graves inconvénients. Que serai-je devenu moi-même, si ma mère m'eût admis dans son lit jusqu'à cet âge !

Je me rappelle qu'à l'âge de dix à onze ans, mon père nous mena mes frères et moi au trop fameux feu d'artifice qui eut lieu à l'occasion du mariage du dauphin et de la dauphine Marie-Antoinette d'Autriche ; nous étions heureusement aux Champs-Elysées: après le feu d'artifice nous

voulûmes nous retirer par la rue qui conduit à la Madeleine, nous avançâmes assez bien d'abord, mais ensuite une foule de voitures nous barra le passage; comment faire sans nous exposer à de grands dangers? Nous eûmes cependant assez de courage pour les braver, nous passâmes par dessous les chevaux au risque de nous faire écraser: ce n'est pas tout, il fallait arriver jusqu'à la Madeleine; il n'y avait pas moyen, les voitures étaient renversées les unes sur les autres, on n'entendait que des cris et des lamentations; heureusement un homme de campagne vint à nous, nous fit entrer dans sa maison où il y avait une çour que nous traversâmes pour gagner les boulevards. Délivrés de tout danger, nous arrivâmes sans inquiétude à la maison vers minuit. Que le lendemain de cette fête fut triste! on ne voyait que pleurs, on n'entendait que des lamentations et des plaintes. Tout jeune que j'étais je n'ai jamais perdu la mé-

moire de ce funeste événement et toutes les fois que j'ai assisté à des fêtes publiques, je tremblais toujours qu'il n'arrivât des malheurs. On sait qu'il y a péri trois à quatre mille personnes. Si l'on veut connaître les détails de cette malheureuse journée, on peut consulter l'ouvrage de M. Lacretelle.

CHAPITRE II.

MON ÉDUCATION. — ENTRETIEN AVEC JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR.

—

Il est temps de parler de mon éducation. Dès l'âge de neuf ans on m'envoya à l'école pour apprendre à lire, à écrire, et les éléments de la langue latine avant de savoir un mot de français. Il me semble qu'il faut d'abord étudier les leçons élémentaires du français avant de passer au latin, comme on le fait maintenant dans toutes les écoles. Aussi jusqu'à l'âge de douze ans je ne fis aucun progrès dans le latin; je priai alors mon père de me mettre dans une pension où le latin était mieux suivi, afin de pouvoir être assez avancé pour aller au collége; on me mit chez

M. Friou maître de pension très recherché et d'une grande réputation. Dès l'âge de treize ans je fus en état d'aller au collége des Quatre-Nations : j'entrai en sixième chez M. Labour, notre classe était très nombreuse et très bien tenue; les élèves qui voulaient travailler y faisaient des progrès très sensibles. Quant à moi, je donnais tous mes soins au travail, et mes maîtres avaient lieu d'être contents de mes efforts.

Je fis ensuite ma cinquième et ma quatrième; ce fut pendant cette dernière classe que mon père me mena chez un particulier pour lui faire plusieurs questions relativement à ma personne. Quinze jours après, nous allâmes lui rendre encore visite; cette fois nous restâmes un peu plus longtemps. J'examinai ses livres, sa chambre et son ameublement que je trouvai très mesquin; l'extérieur de ce particulier ne me plut nullement. Je demandai à mon père quel était son

nom; il ne voulut jamais me le dire : je pris le parti de m'en informer moi-même. J'appris avec un étonnement extraordinaire que cet homme n'était autre que J. J. Rousseau. Je connaissais ses ouvrages : je les avais lus et dévorés comme faisaient tous les jeunes gens d'alors. On nous défendait bien de lire Rousseau et Voltaire; mais cette défense ne faisait que nous inspirer l'envie de les lire : je n'ai pu savoir quel était le but de mon père, en me menant chez J. J. Rousseau. Tout ce que j'ai pu deviner, c'est qu'il voulait savoir de lui ma destinée future; mon père était superstitieux; il crut peut-être qu'un homme dont la réputation était si grande, avait le don de deviner dans les enfants leur avenir. Pour moi, je peux dire que son physique et sa manière de me parler ne m'ont point plu; les jeunes gens le jugeaient diversement, les uns l'élevaient jusqu'au ciel, les autres le regardaient comme un Diogène moderne.

En 1776, j'entrai en troisième sous M. Charbonnet; c'était un professeur très recommandable sous tous les rapports : les élèves l'aimaient beaucoup, et faisaient sous lui de grands progrès. On sait qu'il devint par la suite recteur de l'université. Pendant que je faisais ma troisième, ma famille fit connaissance avec un abbé très respectable. On lui parla de moi; il offrit ses services avec plaisir. Comme je désirais entrer dans un corps religieux, mon père consulta mon professeur, qui lui conseilla de me faire entrer soit chez les génovéfains, soit chez les bénédictins; mais qu'il préférait me voir entrer dans l'ordre des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, à raison de sa grande réputation dans le monde. Notre abbé ayant appris la décision de mon père, et le désir que j'avais de me consacrer à la vie religieuse, me présenta au général des bénédictins, qui me fit un accueil très flatteur, et qui m'engagea à venir le voir

de temps en temps, parce que j'étais encore bien jeune, et qu'il déterminerait lui-même le temps où il me ferait entrer à Saint-Denis.

SECONDE ÉPOQUE.

AVANT.

L'AUTEUR ENTRE CHEZ LES BÉNÉDICTINS. — MON NOVICIAT. — CE QU'ÉTAIT ALORS L'ABBAYE ROYALE DE SAINT-DENIS.

—

Ayant fini ma troisième, le général de l'ordre des bénédictins m'ordonna de me rendre à l'abbaye royale de Saint-Denis ; il me donna en même temps une lettre de recommandation pour le prieur. Arrivé à Saint-Denis, je me fais présenter chez lui en lui remettant la lettre du général. Après l'avoir lue, il me fit beaucoup d'amitié, et m'admit le jour même à prendre le titre de postulant, qui consistait à garder mes habits séculiers pendant huit jours, pour prendre ensuite l'ha-

bit religieux, et entrer au noviciat à l'âge de vingt ans, afin de faire profession à vingt-un ans, suivant la coutume de ce temps. J'avais donc quatre ans d'épreuves; certes, j'avais tout le temps de faire mes réflexions, et de me convaincre si réellement j'avais une vocation bien décidée pour le cloître.

Bien des personnes, et particulièrement des dames, me demandèrent si c'était par dépit que j'avais embrassé la vie religieuse; je leur répondais en plaisant, oui, mais la vérité est que je n'aimais pas le commerce, et que je préférais la vie religieuse dans un ordre aussi distingué, pour pouvoir plus librement m'adonner à l'étude.

Pendant les premiers jours, je ne pouvais m'empêcher d'admirer la grandeur et la magnificence de cette célèbre abbaye, la vue de l'église surtout inspirait le respect et le recueillement, mais en descendant dans le caveau de nos rois, je n'y voyais que le néant des grandeurs humaines.

Les jeunes religieux qui composaient la maison étaient au nombre de trente, nous avions des maîtres de latin, de philosophie, de grec et d'hébreu; on me fit continuer mes études de latin et de grec : la seconde année j'entrai en philosophie, on m'apprit l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie et la logique, mon auteur était Rivard; la troisième année je vis la métaphysique, la quatrième année qui commençait mon noviciat, j'étudiais seul dans ma cellule. Notre temps était si bien partagé, que nos devoirs religieux n'en souffraient pas. Nous avions une heure de récréation après le dìner, et trois-quarts d'heure après le souper. Un jardin vaste et très bien soigné nous fournissait tous les agréments possibles; le vendredi seulement nous gardions le silence dans nos promenades. Tous les jeudis on nous menait promener au dehors, et une fois tous les mois, nous faisions une grande promenade, nous allions à Saint-Cloud, à Versailles, en nous an-

nonçant comme religieux de Saint-Denis, nous avions nos entrées libres. Je me rappelle qu'une fois nous étions à nous promener dans Bagatelle, le comte d'Artois nous vit de ses croisées, et demanda qui nous étions, on lui dit que nous étions des jeunes gens de l'abbaye de Saint-Denis : dites-leur qu'ils peuvent venir se promener toutes les fois qu'ils le désiront.

CHAPITRE III.

VISITES DU COMTE D'ARTOIS (AUJOURD'HUI CHARLES X). — JOSEPH II, EMPEREUR D'ALLEMAGNE. — TRÉSOR DE SAINT-DENIS. — MA VOCATION DÉCIDÉE POUR LES ÉTUDES MATHÉMATIQUES.

—

Un jour le comte d'Artois vint à Saint-Denis et dit au prieur qu'il désirait nous voir; après en avoir reçu l'ordre, nous nous présentâmes devant ce jeune prince, un de nous lui fit un compliment adapté à la circonstance, il y répondit avec les grâces qui accompagnent toujours les Bourbons, et nous engagea à persister dans notre état et dans l'amour des sciences. Lorsque Joseph II, empereur d'Allemagne vint en France, il se rendit à Saint-Denis; j'étais alors à la sacristie, il s'adressa à moi

pour me demander où était le trésorier : comme il était en simple particulier accompagné de plusieurs personnes décorées, je le pris pour un gentilhomme de la suite de l'empereur, je me contentai de lui dire que le trésorier était au chœur, mais qu'il allait venir à l'instant à la sacristie : à peine ai-je dis ces mots que dom la Forcade, maître des cérémonies, approche pour saluer l'empereur en l'appelant monsieur le comte ***, je fus tout honteux de ma méprise, mais je n'en reçus pas moins une salutation qui me fit plaisir. Après la messe on fit monter l'empereur au trésor, nous demandâmes la permission d'y monter aussi, nous fûmes témoin de l'entretien qu'il eut avec le trésorier, il examina avec beaucoup d'attention les différents portraits de nos rois, et particulièrement un vase d'agathe de l'Égypte dont le contour extérieur représentait les fêtes de Bacchus, ouvrage ciselé avec la pointe d'un diamant; il n'y avait rien de plus beau et de plus parfait que ce tra-

vail, ce vase était estimé deux à trois millions. L'histoire du temps dit qu'il le demanda à la reine, mais elle lui répondit qu'il fallait plutôt le demánder aux religieux de Saint-Denis, ce qu'il ne fit pas, car je crois bien qu'on le lui aurait refusé, ces religieux n'étant que les gardiens du trésor.

Je continuai à m'adonner avec ardeur à l'étude; je remplissais aussi mes devoirs religieux avec un zèle qui m'attachait l'estime et l'amitié de mes supérieurs, cependant ils m'engagèrent à mieüx ménager ma santé et à ne pas m'exposer à devenir malade. Je me rappelai qu'étant chez M. Friou, mon maître de pension, j'avais un camarade beaucoup plus fort que moi; nous faisions presque toujours nos devoirs ensemble: un jour, on nous avait donné, au collége, un sujet à composer en vers latins; notre maître, en corrigeant nos devoirs, dit à mon camarade qu'il choisissait mal ses épithètes, que je les choisissais très bien, et que je ferais

des progrès en mathématiques, parce qu'il me croyait le jugement déjà formé. Je n'avais pas alors la moindre idée des mathématiques, mais à Saint-Denis les paroles de mon maître me vinrent à l'esprit : je m'attachai alors d'une manière toute particulière à cultiver une science pour laquelle je me sentais du goût et des dispositions. Je me formai une petite bibliothèque que je fis acheter par mon père, elle devint ma propriété, et me suivait dans mes changements d'une maison religieuse à une autre.

Dans les grandes fêtes, on célébrait l'office divin avec une pompe et une majesté qui faisaient l'étonnement et l'admiration des étrangers. On sait qu'à Saint-Denis, la grande messe se célébrait en suivant le rit grec. Nous avions dans l'année une grande fête patronale, elle arrivait dans les premiers jours du mois d'octobre; une affluence considérable de monde remplissait l'église, toute la jeunesse qui fréquentait les

écoles du faubourg Saint-Germain accourait en foule pour entendre chanter la grand'messe en langue grecque. Les sons harmonieux de cette belle langue retentissaient dans les voûtes de l'église et formaient un écho musical qui frappait agréablement l'oreille, on se croyait transporté dans les cieux, l'orgue touché par le célèbre Miroir, semblait aux fidèles les chants des anges autour du trône de l'éternel.

CHAPITRE IV.

PROCESSION SOLENNELLE A MONTMARTRE. — JE FAIS PROFESSION ET DEVIENS RELIGIEUX EN 1780. — MA PREMIÈRE MESSE A L'ABBAYE DE SAINT-DENIS.

—

Tous les sept ans une grande procession avait lieu de Saint-Denis à Montmartre, en mémoire des martyres de saint Denis et de ses deux compagnons qui y furent décapités. Nous portions tour à tour la châsse de saint Denis; une affluence considérable de fidèles accompagnait la procession depuis l'abbaye jusqu'à Montmartre, tout le peuple de Paris paraissait réuni dans cet endroit, à peine pouvions-nous marcher librement malgré les gardes qui nous environnaient : chacun disait son mot en nous voyant passer, les uns disaient

que nous étions gentils malgré notre capuchon, les autres que c'était bien dommage de nous faire moines si jeunes, d'autres renchérissaient dans leurs compliments et nous faisaient sourire. Cette procession, malgré sa grande solennité, était une vraie récréation pour nous. Après avoir amplement collationné, nous nous remîmes en route dans le même ordre, et nous arrivâmes à Saint-Denis à cinq ou six heures du soir.

J'approchais du terme de mon noviciat. Bientôt j'allais faire profession, j'étais alors dans une grande inquiétude, le prieur était changé, celui qui lui succédait ne m'aimait pas, je ne savais pour quoi; j'avais en outre l'inconvénient d'avoir l'ouïe dure, heureusement que le sous-prieur m'affectionnait beaucoup; pour ne pas m'exposer à un affront, il s'assura des voix avant la tenue du chapître. Enfin ce grand jour arriva, on compta trente-cinq voix pour mon admission et trente contre, je fus donc admis au rang des religieux. Le sous-

prieur vint me faire compliment, et me dit que ceux qui s'étaient opposés à mon admission avaient donné pour raison qu'ayant l'ouïe dure, je ne serais pas en état de remplir les fonctions de la prêtrise; ceux qui me favorisaient, dirent qu'aimant l'étude, on pourrait m'employer dans les colléges. Le lendemain j'allai remercier tous les religieux indistinctement en commençant par notre prieur. Ma famille fut invitée pour le jour de la grande cérémonie, j'eus la douleur de n'y pas voir ma mère étant morte cette même année.

Ce fut en 1780 que je reçus l'habit religieux, on m'envoya, ainsi que plusieurs de mes confrères, faire ma philosophie au mont Saint-Quentin près Péronne, ensuite à Saint-Riquier, près Abbeville; nous restâmes deux ans en province, on nous fit venir ensuite à Paris faire notre théologie, à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Je reçus dans cette maison royale la prêtrise; je demandai à dire ma première messe à

l'abbaye de Saint-Denis, cette permission me fût accordée: j'invitai ma famille et mes amis à cette cérémonie qui eut lieu avec tout l'éclat et la magnificence qu'on ne pouvait rencontrer que dans cette église.

Mes supérieurs me promirent de fixer ma résidence à Saint-Denis, mais qu'il fallait auparavant passer six mois à l'abbaye de Chelles, cet endroit est situé à quatre lieues de Paris, sur la route de Lagny. Ce fut en 1784 que j'arrivai dans cette maison religieuse toute voisine de l'abbaye. Il y avait un prieur, un sous-prieur et quatre religieux; ainsi nous nous trouvâmes sept pour desservir l'abbaye royale de Chelles, dont l'abbesse appartenait à une des premières maisons de France.

CHAPITRE V.

L'ABBAYE ROYALE DE CHELLES. — LES PLUS BELLES ANNÉES DE MA VIE. — SOCIÉTÉS AIMABLES. — DIFFÉRENTS CARACTÈRES. — ANECDOTES SUR LOUIS XV.

—

Je me trouvais dans une maison de chanoine; nous n'avions qu'à dire la messe et très peu d'office; je n'en étais pas fâché : j'en profitais au contraire pour m'adonner entièrement au travail, et particulièrement aux mathématiques. Notre prieur, dont le nom de famille était de Thémines, frère de l'ancien évêque de Blois, m'engagea à voir de temps en temps une famille très respectable qui demeurait dans cet endroit. Il faut un peu vous distraire, me dit-il; je vous présenterai moi-même, et vous serez bien reçu.

Le lendemain il me fit faire con-

naissance avec cette famille, composée du mari, de son épouse, de deux demoiselles et d'un jeune enfant; j'en fus très bien reçu. On m'engagea à venir souvent à la maison, et que ma présence leur serait toujours très agréable. J'y retournai trois jours après, et cette société me plut tellement, que je finis par y aller tous les jours passer deux ou trois heures mes soirées. Avant de faire connaître comment je passais mon temps dans cette maison, il est nécessaire que je fasse les portraits des personnes qui composaient la famille.

Le père, qui avait le titre d'écuyer, était un huissier de la chambre du roi : c'était un homme très simple dans ses manières, et très affable quand il n'était pas de service auprès du roi. Il rentrait chez lui, et n'en sortait plus que pour aller reprendre ses fonctions. Je lui étais très attaché, à raison de sa simplicité et de sa franchise; il me témoignait beaucoup d'amitié.

Son épouse avant son mariage, demeurait à la cour; elle était du nombre des personnes qui composaient la maison de madame Élisabeth: très belle dans sa jeunesse, elle avait encore, à quarante-cinq ans, une figure agréable; grande musicienne, elle chantait à ravir, savait jouer de tous les instruments, battait même très bien du tambour; son mari n'aimait pas la chasse, mais elle, mise en amazône, chassait avec trois chiens qui ne la quittaient ni jour ni nuit; il y avait dans son appartement un canapé où ils reposaient tous trois. Elle avait beaucoup d'esprit et parlait très bien: sa fille aînée, âgée de dix-sept ans, était très aimable; la cadette avait quinze ans, mais n'avait pas les mêmes dispositions pour apprendre que sa sœur: la mère faisait leur éducation, et leur apprenait en même temps la musique; j'ai remarqué qu'elle était très sévère à leur égard. Il y avait un garçon, mais qui n'avait que sept à huit ans, il était

fort aimable, plus tard j'aurai occasion de parler de lui.

La maman, après m'avoir questionné pendant plusieurs jours et avoir étudié mon caractère, m'engagea à fréquenter constamment sa maison, et d'y venir tous les jours. Elle me dit que j'étais bien jeune, et qu'il était nécessaire que je m'accoutumasse à voir un peu le monde, les bénédictins étant toujours bien reçus dans les bonnes maisons.

Elle voulut m'apprendre la musique, je lui dis que j'avais l'ouïe dure et qu'elle ne reussirait pas; n'importe, me dit-elle, si je ne peux vous apprendre la musique, je saurai vous apprendre quelques chansons, car enfin en société, il faut faire comme les autres; elle en vint à bout, et je chantais tant bien que mal. J'appris aussi à jouer au billard et au trictrac; de temps en temps le papa nous donnait des bouts rimés à remplir, nous nous en acquittions de notre mieux et c'était lui qui proclamait la personne qui avait le mieux réussi. Nous étions

six à ce jeu, un jeune chirurgien de l'endroit avec un autre jeune homme complétaient la société.

Un jour Sa Majesté voulant détacher son épée, n'en pouvait venir à bout, elle cassa le nœud qui la retenait ; il nous dit qu'il fallait composer une petite pièce de vers sur cet événement, de six lignes seulement. Nous nous mettons à l'ouvrage, il n'en jugea que deux pièces dignes d'être présentées à sa Majesté, l'une, de sa fille aînée, l'autre, de moi. Il revint le soir du lendemain nous dire que le roi avait lu nos deux petites pié-de vers, qu'il en avait été content ; nous nous félicitâmes d'avoir eu l'honneur de distraire un moment Sa Majesté ; nous aurions dû faire mettre nos petits chefs-d'œuvres dans le Mercure, où il y a tant de bons et de mauvais vers, mais nous n'y pensâmes point.

Le papa nous dit un soir qu'il avait voyagé en Italie, qu'il avait vu le mont Vésuve et ses éruptions, qu'il m'engageait à voir ma bibliothèque, de tirer

un extrait de cette partie de l'Italie, et d'en faire part à ses demoiselles : ce que je fis en leur présentant l'extrait suivant.

CHAPITRE VI.

DESCRIPTION DU MONT-VÉSUVE.

—

Au milieu d'une belle plaine située à l'orient de Naples, et qui commence où finissent les faubourgs de cette capitale, on voit une montagne dont la base a bien maintenant dix lieues de circuit, et qui, vers les deux tiers de sa hauteur, se partage en deux pointes écartées l'une de l'autre, de cinq cents toises ou environ par leurs extrémités.

L'un de ces deux sommets, qui est au nord, se nomme *Somma*, l'autre, qui est un peu moins élevé, et situé au midi, est, à proprement parler, ce qu'on appelle le *Vésuve*.

Depuis *Résina*, village situé sur le bord de la mer, à cinq quarts de lieue de Naples, on commence à monter avec

quelque peine ; le chemin est rude, mais il est praticable encore avec des mulets. On traverse d'abord trois quarts de lieue de pays bien cultivé et très fertile en vins et en fruits ; après quoi l'on passe une espèce de plaine qui peut avoir une demi-lieue de largeur, si l'on peut appeler plaine, un terrain qui a un peu moins de pente que celui qu'on vient de monter, mais qui est parsemé de gros éclats de pierres, interrompu par de profondes ravines qui sont autant de précipices, qui ont coulé du Vésuve en différents temps, et que l'on prendrait pour des lits de fer fondu, ou de mâchefer, parce qu'elles en ont la couleur et la dureté.

Après ce dernier trajet, on arrive à cette partie de la montagne, qui prend la forme d'un cône tronqué. Il faut de nécessité quitter les mulets, et se servir des pieds et des mains pour gravir, si l'on n'aime mieux se faire traîner ou pousser par des paysans qui gagnent leur vie à conduire ainsi les curieux. De

quelque maniere qu'on s'y prenne, ce dernier pas est très fatigant, parce qu'il y a beaucoup à monter, et que l'on ne peut s'appuyer que sur une espèce de sables, fort mouvants, que le volcan vomit dans le temps de ses éruptions, et auquel on a donné le nom de cendres, ou bien sur des fragments de pierres dures, très aiguës, amoncelés les uns sur les autres, et toujours prêts à s'écrouler sous les pieds (1).

La hauteur perpendiculaire du Vésuve est de cinq cent trente-six toises, la fumée qui en sort s'élève comme une colonne, en gardant la direction verticale plus ou moins loin, suivant le degré de force avec lequel elle est lancée; après quoi, obéissant au vent qui règne, et prenant son équilibre plus ou moins haut, suivant l'état actuel de l'air, elle devient comme un grand nuage que l'on confondrait avec les autres, si l'on perdait de vue son origine.

(1) Académie des Sciences, 1750.

Dans les grandes éruptions du Vésuve, il sort de toutes ces bouches une quantité prodigieuse de pierres, lesquelles poussées avec une violence au-dessus des idées communes, et prenant des directions obliques que facilite l'évasement du bassin, portent la désolation et la terreur dans tous les environs; avec ses pierres, la flamme et la fumée emportent des torrents de cette poussière qu'on nomme *cendre*, et que je crois n'être autre chose, pour la plus grande partie, que la matière même des laves qui s'élancent du fond du bassin. Dans les grands embrasements, elle se fond jusqu'à être liquide, et chassée avec la dernière impétuosité, elle se divise en pluie, et demeure en poussière; le vent s'en empare alors, et selon sa direction, sa durée et son degré de force, il la porte plus ou moins loin, et en inonde un pays plus que l'autre.

C'est ainsi qu'on a vu de nos jours, plusieurs villages aux environs de Naples, presque ensevelis sous cette es-

pèce de gravier, non pas qu'il en fût tombé assez pour remplir entièrement les rues et les vides qui séparaient les maisons; mais parce qu'il avait chargé les toits au point d'en écraser plusieurs. Quand la pluie se mêle à ces accidents ou qu'elle survient peu de temps après, elle les rend encore plus funestes : car elle fait de cette cendre une espèce de mortier qui perce partout, qui remplit les endroits couverts, et qui, se durcissant ensuite, rend le mal presque sans remède.

Ces exemples récents nous expliquent d'une manière bien naturelle, la ruine de ces malheureuses villes dont les historiens nous ont conservé les époques. Herculea dont on retrouve aujourd'hui les restes, soixante-dix ou quatre-vingts pieds au-dessous des lieux habités qui lui ont succedé, n'a point été remplie par des torrents de laves, comme on le pourrait croire, et comme on l'a dit long-temps; si cela était, on essaierait en vain de la vider, aucun effort hu-

main n'en viendrait à bout, et tout ce qui aurait été touché par ce torrent de feu, n'aurait pas manqué d'en être consumé, ou serait changé au point de n'avoir plus rien de son premier état. Les laves ont aboli quelques quartiers de cette ancienne ville, mais les autres parties, celles où l'on fouille maintenant, ont été comblées par une pluie de cendre; les eaux venant après ou en même temps, et entraînant encore de nouvelles cendres ou de la terre des ravines, auront fait une espèce de ciment liquide qui aura rempli les rues, les places, les maisons, et les autres édifices.

CHAPITRE VII.

JE ME LIVRE A MES ÉTUDES CHÉRIES. — PROMOTION AU DEGRÉ DE SOUS-MAITRE DES NOVICES DE SAINT-DENIS.

Je passais très bien mon temps, le matin je m'occupais de la littérature et particulièrement des mathématiques, le soir je me rendais chez cette famille où j'étais regardé comme l'enfant de la maison: vers le mois d'avril il vint dans le pays une dame et ses deux demoiselles, pour y faire leur résidence; elles se rendirent en visite de cérémonie chez les dames de ma société; je fis de mon côté connaissance avec elles, notre société ainsi augmentée me fit passer des moments très agréables. Mon père venait quelquefois me voir. Le prieur Dom Thémines nous menait

chez madame l'abbesse qui nous faisait l'honneur de nous retenir à déjeuner.

Dans les premiers jours du mois de maï, je reçus l'ordre de me rendre à Saint-Denis en qualité de sous-maître des novices. J'appris cette nouvelle avec joie et avec peine; avec joie, parce qu'on me donnait une marque de confiance qui ne pouvait qu'infiniment me flatter, étant encore bien jeune; avec peine, car je me plaisais beaucoup à Chelles à raison des agréments dont je jouissais et de l'attachement que tout le monde avait pour moi. J'allai saluer madame l'abbesse qui me dit des choses très agréables, sur mon départ et sur mes nouvelles occupations; je n'oubliai point les religieuses qui me firent un peu la guerre sur mon départ en me disant de préparer mon mouchoir, « car sans doute vous aurez bien des larmes à verser. — Certes, mesdames, leur dis-je, vous méritez bien d'être regrettées. — Ce n'est pas de nous dont nous parlons, me répondirent-

elles.» Après les avoir saluées, je me rendis chez mon prieur que j'embrassai ainsi que les religieux. J'allai passer ma dernière soirée dans ma société; ce jour-là, on ne joua pas, on s'entretint de choses indifférentes, et quand l'heure de les quitter fut arrivée, je leur fis mes tristes adieux en les embrassant. Je promis de leur écrire aussitôt mon arrivée à Saint-Denis, et que j'aurais l'honneur de les voir dans le courant de l'été.

Le lendemain je me mis en route dès six heures du matin pour me rendre à Paris voir le général, et recevoir ses ordres. En quittant Saint-Denis, j'ai pleuré; en quittant le mont Saint-Quentin, Saint-Riquier et Saint-Germain-des-Prés, je n'ai cessé de pleurer; en quittant Chelles, j'ai versé des larmes bien amères : j'étais si heureux! Quand on trouve le bonheur dans un lieu, peut-on se flatter de le trouver dans un autre? Je suis né très sensible; on m'a dit souvent que ma

sensibilité me rendrait malheureux : jusqu'à l'âge de soixante-six ans je ne m'en suis pas aperçu : mais si ma sensibilité m'a causé parfois des chagrins elle m'a aussi procuré bien des douceurs qui m'en ont dédommagé.

Je me mets enfin en route pour Saint-Denis, je vais de nouveau habiter le berceau de mon éducation religieuse, le cœur me battait en entrant dans l'abbaye. J'allais remplir une fonction qui flattait mon amour-propre, je voulus m'en rendre digne sous tous les rapports.

Après avoir salué le prieur, je me rendis auprès du maître des novices pour recevoir ses instructions ; c'était un religieux très instruit, infiniment aimable, et qui m'a toujours accordé sa confiance et son amitié pendant les deux ans à peu près que je suis resté à Saint-Denis en qualité de sous-maître des novices.

Le lendemain je vis les jeunes gens, je leur fis un discours adapté à la cir-

constance, je leur dis qu'obligé par mes devoirs à veiller sur leur conduite, je me ferais en même temps un plaisir de satisfaire leurs besoins, de les aider dans l'étude des sciences, et de leur apprendre les devoirs religieux qu'ils auraient à remplir jusqu'à l'époque de leur profession: je trouvais encore les mêmes maîtres dont j'avais reçu les leçons pendant mon noviciat. L'étude des sciences était toujours en vigueur, je me rappelle qu'au mois de juillet en 1785, on invita les membres de l'Académie des sciences à se rendre à Saint-Denis pour interroger la jeunesse, l'examen dura deux heures, l'astronome Delalande était présent, on fut content de l'instruction de la jeunesse. Il faut dire aussi que les maîtres étaient les religieux les plus instruits soit dans les sciences, soit dans les langues grecque et hébraïque. Tous les savants connaissent Dom Bedos qui a donné un ouvrage très précieux sur les orgues et un ouvrage sur la gnomonique. C'est

lui qui a fait exécuter ce beau cadran incliné qui a fait l'admiration des curieux. J'ignore si ce cadran existe encore. Dom Moniote grand mathématicien, Dom Lancelot grand littérateur, dans les langues grecque et hébraïque, avant de demeurer à Saint-Denis, avaient fait l'éducation de deux princes allemands.

Quant à moi, je me faisais un devoir de les instruire dans les sciences morales et religieuses, souvent nous avions des discussions sur le calendrier et sur le jour où l'on doit célébrer la fête de Pâques, je fis pour eux un petit ouvrage sur cette matière que j'ai étendu par la suite pour l'usage des ecclésiastiques. Je ferai connaître ce calendrier à la fin de cet ouvrage.

CHAPITRE VIII.

COMMENCEMENT DE LA RÉVOLUTION DE 1789. — VOYAGE A COBLENTZ.

—

Je vivais heureux et rien ne troublait mon bonheur lorsqu'il plut au prieur de ne plus avoir de novices et de les remplacer par de jeunes profès, mesure qui lui occasionna bien des contrariétés par la suite, car voulant les gouverner comme il avait gouverné les novices, il ne put réussir et s'attira bien des chagrins; pour mon compte, je fus très contrarié de ce changement; on me mit jusqu'à nouvel ordre à Argenteuil, maison de repos, où je repris ma vie de chanoine.

Je partageais ainsi mon temps : le matin je travaillais aux mathématiques, le soir je voyais la société, et une fois

rentré, je me livrais à la lecture des auteurs classiques, et particulièrement à l'histoire. La société de l'endroit se composait d'un ancien gendarme de la maison du roi, de son épouse sœur d'un officier général, d'un ancien mousquetaire et de plusieurs bourgeois de Paris, je ferai observer que les gendarmes de la maison du roi n'avaient aucun rapport avec les gendarmes actuels qui remplacent l'ancienne maréchaussée. Après avoir été présenté dans ces différentes sociétés je fus très bien accueilli; et j'y passais ordinairement les après-dîners soit pour jouir de la promenade, soit pour jouer aux cartes ou au trictrac.

J'étais faible au trictrac; mais mon gendarme très habile à ce jeu, m'en donna constamment des leçons, de sorte que je devins à mon tour très habile, je m'attachai beaucoup à ce jeu à raison de ses combinaisons que j'aimais beaucoup.

Etant très lié avec les anciens offi-

ciers de la maison du roi, je savais d'eux tout ce qui se passait à Versailles; à Saint-Denis, les gardes-du-corps m'apprenaient une infinité d'anecdotes ignorées du public; j'étais au courant de toutes les nouvelles de la cour et de Paris. Mais la plupart de ces nouvelles m'effrayaient beaucoup, parce qu'elles semblaient m'annoncer, dans un avenir très prochain, de grands événements.

L'épouse de mon ami le gendarme me donna occasion de lier connaissance avec son frère officier-général, qui avait fait long-temps la guerre dans les Indes. C'était un homme très aimable, très instruit; je me plaisais infiniment dans sa société. Nommé gouverneur de Saint-Domingue, il remercia, disant au roi qu'il préférait continuer son service auprès de sa majesté, et ne jamais l'abandonner tant que le trône et sa personne seraient en danger.

Je me rappelle qu'un jour, en 89,

nous étions à nous promener aux Champs-Élysées, nous le vîmes venir au-devant de nous avec un air de gaieté qui nous surprit, ne sachant pas ce qu'il était devenu pendant son absence. J'arrive de Coblentz, nous dit-il; j'y ai passé huit jours : ce voyage est devenu une mode : il faut que toute la noblesse y passe; c'est une rage, nous dit-il; quant à moi je n'y retournerai pas, j'aime mieux défendre mon roi. Ses amis eurent la douleur de le perdre : il mourut sur l'échafaud.

CHAPITRE IX.

CHANGEMENT DE POSITION. — DIFFÉRENDS POUR LES EMPLOIS. — JE SUIS JOUÉ PAR SUITE DE MON TROP DE BONNE FOI.

—

Argenteuil n'étant qu'à deux lieues de Saint-Denis, j'assistais aux services solennels et aux pompes funèbres pour le salut des ames de nos princes et de nos princesses: souvent la cour y assistait, les gardes françaises, les gardes suisses, et les gardes du corps composaient l'escorte de nos princes. J'ai eu plusieurs fois occasion de faire connaissance avec MM. les gardes-du-corps: en nous promenant dans le vaste jardin de l'abbaye, nous nous entretenions sur différents objets qu'ils savaient rendre intéressants. Alors la cour et la ville abondaient en nouvelles

de toute espèce, nos entretiens ne tarissaient pas.

Ma position est à la veille de subir un grand changement, nous étions en 87; le chapitre général de notre corps devait s'assembler à Saint-Denis, pour renouveler le général, ses assistants et tous les prieurs de l'ordre. Notre congrégation était une vraie république, les nominations des grandes charges du corps étaient pour trois ans, on pouvait être réélu pour trois autres années, mais à la fin des six années, on cessait ses fonctions, et on nommait d'autres religieux aux places vacantes. Le prieur de Saint-Denis qui avait l'espoir d'être renommé, ne le fut pas parce qu'il s'était élevé un procès entre lui et les jeunes profès qui avaient remplacé les novices; il y eut des plaintes très graves contre lui de la part des jeunes gens; MM. les commissaires du roi écoutèrent les griefs des deux partis: le résultat fut que le prieur ne

serait pas continué; pour l'en dédommager on le nomma assistant du général, mais aucune place ne pouvait remplacer celle du beau prieuré de Saint-Denis, aussi il en fut cruellement mortifié.

On devait nommer un religieux prieur et directeur du collège d'Auxerre, on engagea celui qui fut nommé à me recevoir en qualité de professeur de mathématiques, il le promit et m'assigna le jour et l'heure où j'irais le joindre à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, pour me donner une place dans sa voiture.

Mes amis de Saint-Denis me conseillèrent de me tenir sur mes gardes, parce qu'on savait qu'il aurait bien préféré avoir un autre professeur, son intime, à ma place, qu'on l'avait bien engagé à tenir sa parole; mais qu'il était homme à la manquer; en conséquence, après avoir fait mes adieux à toutes mes connaissances d'Argen-

teuil, qui me félicitèrent sur ma nouvelle position, et après leur avoir promis de venir les voir pendant les vacances, je fis mes préparatifs de départ.

CHAPITRE X.

JE DEVIENS PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES A L'ÉCOLE MILITAIRE D'AUXERRE. — J'ÉTABLIS UN COURS GRATUIT. — REMERCIMENTS DU MAIRE D'AUXERRE.

—

Le jour convenu, je pars à pied d'Argenteuil, j'arrive à Paris, je me rends à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à huit heures et demie, mon prieur était parti; cependant le rendez-vous avait été donné à neuf heures, je conçois des soupçons, je ne perds pas courage, je déjeune très bien, et au bout d'une demi-heure je me remets en route toujours à pied, j'arrive à Melun à trois heures un quart, notre homme était parti il y avait une demi-heure. Cette fois je fus très contrarié, je dîne bien légèrement et je profite de l'occasion d'une voiture d'eau pour me rendre à Sens:

là, je me rends à pied à Sainte-Colombe, j'arrive au moment du souper, mon prieur fut bien étonné de me voir, je lui dis que je m'étais rendu à ses ordres et que j'avais compté sur sa parole. Excusez-moi, me dit-il, ma voiture était pleine, et je ne pouvais vous emmener avec moi, pourrez-vous, dis-je, m'emmener demain? impossible, me répondit-il, ma voiture sera encore pleine. Heureusement le prieur de Sainte-Colombe me promit un cheval pour le lendemain.

J'étais dans un grand embarras, ne sachant pas monter à cheval : comment faire! du courage, dis-je en moi-même. Au moment du départ, on m'aide à monter à cheval; je suis la voiture. Nous arrêtâmes à Joigny; il était temps, je n'en pouvais plus. Après nous être reposés deux heures, nous continuâmes notre route jusqu'à Auxerre. Je fus au moins huit jours à me remettre de cette maudite fatigue.

L'école royale militaire d'Auxerre avait cinquante élèves du roi et quatre-vingts pensionnaires ; elle était donc composée de cent trente élèves. A la rentrée des classes tout était au complet : nous étions quatre professeurs de mathématiques, deux nommés par le ministre de la guerre, et deux religieux bénédictins. Nos travaux étaient de deux heures le matin, et deux heures le soir. J'avais renoncé à la société du dehors ; je me concentrais dans mes occupations journalières et dans mon travail particulier. Ma seule récréation était le dîner. Notre prieur était un homme fort aimable en société ; mais je m'aperçus bientôt que c'était un homme faux. Je dus alors régler ma conduite à son égard, de sorte que nous vivions ensemble le mieux du monde.

Les externes n'apprenant point les mathématiques, je proposai au prieur d'établir un cours gratuit de mathé-

matiques pour ceux qui auraient fini leurs classes. Après bien des difficultés, mon prieur finit par y consentir. En conséquence, j'invitai les jeunes gens de la ville qui avaient fini leurs études classiques de venir régulièrement recevoir mes leçons. Je leur donnais une heure par jour. Le maire d'Auxerre venait quelquefois dîner à l'école; il me fit mille compliments de mon zèle, en m'assurant que je rendais un service réel aux habitants du pays, et que c'était en leur nom qu'il m'en faisait ses remercîments.

Je fus un jour bien agréablement surpris de voir entrer dans l'école un jeune élève du roi; c'était le fils de mon huissier de la chambre du roi. Il vint aussitôt m'embrasser, et me présenter des lettres de sa maman et de ses sœurs. Ainsi me voilà de nouveau en relation avec mon ancienne société de Chelles; je répondis à ces lettres, et je promis que j'aurais bien soin de notre jeune élève, et que je saurais

pourvoir à tous ses besoins. Il passait, avec raison, pour un très bon sujet : qu'est-il devenu depuis la révolution ? Je l'ignore.

CHAPITRE XI.

LES CÉLÈBRES PROFESSEURS LEGENDRE ET CHARBONNET VISITENT NOTRE ÉCOLE. — LA RÉVOLUTION INFLUE DÉJA SUR LES ÉTUDES, ET L'INDISCIPLINE SE GLISSE PARTOUT. — DÉCRE TDE LA CONSTITUANTE QUI DÉTRUIT LES CORPS ENSEIGNANTS. — LE BON TEMPS EST PASSÉ.

—

Au printemps, nous eûmes la visite des inspecteurs-généraux, M. Legendre pour les mathématiques, et M. Charbonnet pour la littérature. Aussitôt que je reconnus M. Charbonnet, je courus à lui, et je l'embrassai comme s'il eût été mon père. Il me dit qu'il avait appris depuis peu de temps ma nouvelle position; qu'il m'en faisait ses compliments, et qu'il m'encourageait à ne pas quitter une aussi belle carrière que celle des mathématiques.

Hélas ! j'ai vu, plusieurs années après, M. Charbonnet, ancien recteur de l'université, obligé, pour vivre, de donner des leçons de littérature en ville !

Nous entrons dans l'année 1789, toutes les têtes fermentent, la division se met parmi nous ; on est obligé de tenir les élèves d'une main plus ferme, mais les chefs ne s'accordent plus entre eux, le prieur se brouille avec les professeurs, les professeurs se brouillent entre eux, de sorte que la discipline intérieure de l'école en souffre beaucoup. Le prieur en profite pour éloigner ceux qui ne lui plaisent pas. Attaché à mes devoirs je ne me mêlais en aucune manière des événements politiques, aussi je fus bien surpris un jour de recevoir du prieur un ordre du général, de me transporter à l'abbaye de Reims. Je me suis consolé bientôt de recevoir cet ordre pour des raisons bien puissantes.

J'écrivis au prieur de Reims que je passerais une quinzaine de jours à Paris avant de me rendre à ma destination ;

il me répondit d'y rester, plutôt un mois afin d'avoir le temps d'étudier l'esprit public, et de bien m'informer s'il était vrai qu'on était dans l'intention de supprimer tous les corps religieux. Pour mieux m'éclairer sur les affaires publiques, je me mis en habit séculier, je me fourrais dans tous les groupes, et surtout dans les groupes du Palais-Royal pour entendre tout ce qu'on débitait sur les affaires publiques; j'allais voir mes connaissances à Chelles et à Argenteuil, je questionnais beaucoup mes amis d'Argenteuil, sur les événemens du jour. Quant au sort qui menaçait les corps religieux, ils m'assurèrent qu'ils seraient dans peu tous supprimés et sans aucune exception. Ils me conseillèrent de prendre mes précautions d'avance, et de paraître dans le monde aussitôt après le décret de suppression, afin de profiter de ma jeunesse pour pouvoir vivre et me donner un état.

Muni de ces renseignements, je monte

en diligence pour me rendre à la célèbre abbaye de Reims; j'étais connu particulièrement de tous les religieux: ma réception fut comme une fête, je venais de Paris, j'avais bien des nouvelles à leur raconter aussi les questions n'en finissaient pas, mais dans la suppression des corps religieux, me dirent-ils, on n'y comprend pas la congrégation de Saint-Maur qui a rendu de si grands services à l'état? aucune exception, je leur disais; j'ai bien pris mes informations, d'ailleurs avant trois mois vous en serez convaincus.

Le prieur était un homme recommandable par ses vertus éminentes: il avait rempli les premières dignités de la congrégation; étranger aux affaires du siècle, il gémissait, levait les yeux et les mains vers le ciel, implorait la protection divine sur les religieux, sur la France et sur son roi. Nos entretiens étaient tristes, nous étions comme des abandonnés de la terre, à la veille de

nous voir lancés au milieu des orages et des tempêtes sans pouvoir trouver un port pour nous sauver.

Le décret enfin est lancé; nous sommes dans une stupeur effrayante : qu'allons-nous devenir ? On nous donne bien une pension : elle est maintenant réduite à 267 francs. Peut-on, avec cette modique somme, se faire recevoir comme pensionnaire dans un hospice? belle perspective ! D'après les conseils que je reçus de Paris, je pris aussitôt mon parti.

Mais avant de sortir de mon corps, je pris la précaution de me faire donner des attestations de bonne conduite par mes supérieurs; j'en reçus aussi une du directeur de l'école d'Auxerre. Elles ne m'ont point servi ; mais j'ai toujours regardé cette précaution comme non inutile, par rapport aux événements que je ne pouvais prévoir. Le prieur me fit donner, par son procureur, une somme suffisante d'argent, et une assez grande quantité de linge. Je leur

fis à tous mes adieux en versant des larmes; mais la nécessité ne connaît pas de loi. Quant aux religieux, ils restèrent à l'abbaye; mais ils reçurent, plusieurs mois après, l'ordre d'en sortir.

CHAPITRE XII.

TROISIÈME ÉPOQUE.

PENDANT.

J'APPRENDS A ÉCRIRE. — FÉDÉRATION DE 1790. — TROUBLES DES 5 ET 6 OCTOBRE. — JE SAUVE UNE JEUNE DAME DES INSULTES POPULAIRES.

—

Me voici arrivé à une époque remarquable dans ma vie, et riche en événements. N'allez pas croire, lecteur, que je rentrai dans le monde plein de joie et d'allégresse; mon cœur, au contraire, était serré, le chagrin me rongeait; mais après avoir passé plusieurs jours dans un état cruel d'incertitude, je commençai enfin à reprendre courage et à fixer mon irrésolution.

Je me mets en hôtel garni; je me

présente chez un bon maître d'écriture pour apprendre à écrire ; oui, pour apprendre à écrire, car dans nos pensions on nous apprenait seulement à griffonner : aussi on ne savait que faire de la jeunesse quand on voulait la placer chez un notaire, dans le commerce ou dans un bureau. Il fallait, après leur éducation, leur faire d'abord apprendre l'écriture.

Je restai six mois à apprendre la ronde, la bâtarde, etc.; je me mis en état d'écrire des mémoires, d'entrer dans un bureau. Ayant étudié par moi-même toutes les parties des mathématiques, je me présente un jour chez l'astronome Delalande, je me fais connaître : je lui demande s'il veut bien m'accorder sa bienveillance, et me mettre à même de me perfectionner dans le calcul des éclipses, en suivant son astronomie en trois volumes. Avec une extrême complaisance, il m'engagea à venir tous les matins travailler avec son neveu dans son cabinet. Au

bout de plusieurs mois j'étais en état de calculer les éclipses. J'en ai fait l'essai, et j'ai très bien réussi.

C'est ainsi que je passais mon temps. Pour ménager ma bourse, je donnais quelques leçons de mathématiques: de temps en temps je voyais mes anciennes connaissances de Chelles et d'Argenteuil; j'avais deux ou trois maisons à Paris où j'allais faire ma partie de trictrac. Sans me mêler des affaires politiques, je me fourrais dans les groupes pour tout écouter et tout entendre. J'ai assisté à cette grande fédération du Champ-de-Mars; je m'étais placé sur la montagne des Bons-Hommes avec un petit nombre de personnes, où, au moyen d'un télescope, j'ai parfaitement vu toute la cérémonie.

J'ai rendu un grand service à une jeune dame qui m'était inconnue. Le peuple des faubourgs traversait tout Paris pour aller chercher le roi et la famille royale à Versailles et les faire

venir de force à Paris : elles précédaient le cortége et forçaient toutes les femmes qu'elles rencontraient dans les rues de les accompagner jusqu'à Versailles. Je me trouvais alors au Pont-au-Change, je rencontre une jeune personne très bien mise dans le plus grand embarras, elle ne pouvait pas rentrer chez elle sans passer auprès de ces femmes, je lui offre mes services, je la prie de prendre mon bras et de passer un moment pour ma femme; elle accepte tout en pleurant, je l'engage à sécher ses larmes, de montrer de la hardiesse, nous passâmes au milieu de ces furibondes, elles se contentèrent de lui dire des sottises, mais nous laissèrent passer : l'ayant conduite jusqu'à chez elle, je l'engageai à ne pas sortir de la matinée.

Poussé par la curiosité, je gagnai au plus vite la rue Saint-Honoré et ensuite les Tuileries, je vis passer toutes ces bacchantes, la plupart n'avaient que dix-huit ou vingt ans, les unes armées de bâtons, les autres de massues; une

heure après défilèrent les différents habitants des faubourgs et ensuite la garde nationale commandée par le général Lafayette ; le lendemain je vis passer tout le cortége qui précédait la voiture du roi, je vis ces jeunes femmes à califourchon sur les pièces d'artillerie, gesticulant et poussant des cris de joie; un peuple immense bordait les rues : je ne salirai plus mon papier des cris tumultueux et horribles qu'on vociférait contre le roi et la famille royale. Enfin arrivé aux Tuileries, on se dispersa sans aucun accident, grâce à la garde nationale. En vérité il faut des siècles pour voir de pareils événements.

CHAPITRE XIII.

PRÉDICTIONS QUI SE CONFIRMENT.

Il y avait long-temps que je voyais une jeune veuve dont le mari avait émigré et s'était fait tuer en Allemagne, un jour je la trouvai avec une jeune personne de vingt ans environ; après quelques entretiens sur des choses indifférentes, elles me mettent sur le chapitre de l'astronomie, nous parlâmes de la lune, des planètes, du soleil. « A propos, dirent-elles en m'interrompant, nous avons décidé entre nous deux que nous vous ferions une demande bien extraordinaire. — Quelle est, leur dis-je, ette demande si extraordinaire? — La voici; nous voulons savoir notre horoscope, et vous aurez la complaisance d'y travailler. — Vous plaisantez; j'ai bien

dié l'astronomie; mais l'astrologie que je connais aussi est une science fausse, je ne l'ai étudiée que par curiosité, d'ailleurs vous vous exposez beaucoup, car je serai vrai et vous ferai connaître tout ce que les planètes et leurs conjonctions m'auront mis sous les yeux; vous vous exposez à recevoir de très mauvaises nouvelles, ainsi faites vos réflexions avant de vous décider.—Toutes nos réflexions sont faites, nous voulons absolument que vous vous mettiez à l'ouvrage.—Dans ce cas, puisque vous le voulez, j'y travaillerai, et je vous apporterai dans quelques jours les deux horoscopes. »

Fidèle à ma parole, je leur présentai le fruit de mon travail; ma jeune veuve fut extrêmement surprise de ce que je lui annoncais que dans six mois environ, elle recevrait de bien tristes nouvelles du midi; effectivement, à cette époque elle reçut la nouvelle de la mort de son frère qui résidait à Bordeaux depuis deux ans: quant aux

autres prédictions, comme elles étaient pour un temps très éloigné, elle eut beaucoup de peine à y croire, comme je connaissais depuis long-temps cette personne, j'avais des données suffisantes pour prédire ce qui devait lui arriver. Quant à sa jeune amie, je n'avais pour donnée que le jour et l'heure de sa naissance, ce qui n'était pas suffisant, n'en déplaise à messieurs les astrologues, c'est pourquoi j'y travaillai avec beaucoup d'attention. Après avoir lu son horoscope, elle se lève avec vivacité, et me dit que j'étais un sorcier. Il n'y a plus de sorciers, lui dis-je; je tiens la parole que je vous ai donnée, de vous dire toute la vérité. S'il est vrai qu'un amour malheureux a forcé vos parents de vous reléguer dans un château isolé et entouré d'eau de toute part, je vous ai promis aussi que notre révolution vous mettrait à même de contracter avec votre amant un mariage légitime; voilà bien de quoi vous consoler. Les

astres m'ont fait connaître que vous appartениez à une famille distinguée; dites-moi, s'il vous plaît, quelle est cette famille? Alors elle me dit son nom; elle m'apprit aussi qu'elle avait pour oncle un ministre qui a joui, sous l'assemblée constituante, d'une grande célébrité.

CHAPITRE XIV.

ASTROLOGIE.

—

J'avoue que le hasard seul m'a fait rencontrer juste. Je prends ici occasion de dévoiler tout le mystère de l'astrologie, ce qu'on n'a pas encore fait jusqu'à présent. Je ne parlerai ici que des astrologues attachés aux cours souveraines; les autres n'en méritent pas la peine. Les premiers connaissent les ressorts du gouvernement, les intrigues des cours : comme on ne peut résoudre un problème qu'avec des données, ils s'en procurent le plus qu'ils peuvent. Si les observations répondent à ces données, ils lancent aussitôt leurs prédictions; si, au contraire, elles ne s'y conforment pas, il donnent des réponses ambiguës qu'on peut inter-

préter de diverses manières. Voilà tout le secret de l'astrologie. L'érudition d'Euler, mathématicien allemand, était très étendue, surtout en mathématiques; on a prétendu qu'il avait porté sa curiosité jusqu'à s'instruire des procédés et des règles de l'astrologie, et que même il en avait fait quelques applications. Cependant, lorsqu'en 1740 on lui donna ordre de faire *l'horoscope* du prince russe Yvan, il représenta que cette fonction appartenait à M. Kraff, qui, en qualité d'astronome de la cour de Russie, fut obligé de la remplir. Cette crédulité, qu'on est étonné de trouver à cette époque dans la cour de Russie, était générale un siècle auparavant dans toutes les cours de l'Europe. Les lumières du siècle les ont fait disparaître; on en voit encore en Turquie et en Perse, pays d'ignorance et de servitude. Plus tard, je parlerai des sorciers.

CHAPITRE XV.

JE SUIS TROMPÉ PAR UN GRAND-VICAIRE. — ÉDUCATION PARTICULIÈRE A NANTES.

J'étais à la veille de faire une brillante éducation, j'avais les plus belles recommandations; un des avocats les plus distingués de Paris m'avait fait faire connaissance avec la famille : on m'adressa à un grand-vicaire qui était le factotum de la maison, il me donna de belles paroles, mais c'était pour y mettre à ma place un de ses amis. Quelque temps après je reçus une lettre pour me rendre dans une maison, j'y trouvai une personne très respectable qui me demanda si je voulais me charger d'une éducation particulière; mon ami, me dit-il, est un négociant de Nantes très riche qui a trois enfants

fort jeunes, l'aîné n'ayant que quatorze ans : les conditions sont avantageuses, et le voyage vous sera payé. Après avoir accepté, je fis mes adieux à toutes mes connaissances, je reçus en outre des lettres de recommandation pour plusieurs maisons les plus distinguées de la ville, et huit jours après je me mis en route.

Le 15 avril 1792 je monte dans la diligence à quatre heures du matin, je ne distinguais aucune des personnes, qui, arrivées avant moi, dormaient dans la voiture. La diligence part, je me mets aussi à dormir. Vers six heures du matin, les voyageurs se mettent à bâiller et à admirer le soleil qui nous promettait une belle journée: chacun met son bonnet de nuit dans sa poche, arrange ses cheveux ou sa perruque, et se fait une petite toilette; j'en fais autant de mon côté : on cause, on jase, et chacun a l'air content de sa personne. Voici comme la diligence était composée : trois négociants de Nantes, deux rentiers, un

officier du génie, un officier des ponts et chaussées, un jeune officier de ligne du régiment de la reine, devant partir pour la Martinique, et votre serviteur. Comme j'avais déjà couru les diligences, je n'étais pas embarrassé de ma personne.

A la suite d'une conversation très intéressante, un des négocians nous fait signe de l'écouter. Messieurs, j'ai un projet à vous proposer : nous sommes ici de braves gens, nous pouvons nous amuser pendant toute la route, car ne voyageant point la nuit, ce n'est que dans quatre jours que nous arriverons à Nantes : heureusement pour nous, nous n'avons pas ici de femmes, c'est un meuble embarrassant dans une diligence; nous allons choisir parmi nous à la pluralité des voix un dépensier et un trésorier : le dépensier sera chargé de veiller à nos repas pour que rien ne nous manque et nous faire servir de bons vins. Le trésorier sera chargé de payer toutes les dépenses, et arrivés à

notre destination, chacun paiera sa quote-part. Nous battîmes des mains et proclamâmes l'orateur notre caissier : nous choisîmes pour dépensier un des deux négociants qui nous parut très bien convenir à la chose. J'ai été bien souvent en diligence, jamais je n'ai eu autant d'agrément que dans celle-ci ; chacun fit connaître le but de son voyage, pour moi, sans dire ce que j'étais avant la révolution, je leur dis que j'allais faire une éducation à Nantes, je leur demandai quelle était leur opinion sur M. B***, chez lequel je me rendais à cet effet. M. B***, me dirent-ils, est un parfait honnête homme, riche et faisant de très bonnes affaires ; je leur dis ensuite que j'avais des lettres de recommandation : en leur nommant les personnes, ils me dirent qu'elles tenaient un rang distingué dans la ville, et que je ne pourrais pas manquer d'y avoir beaucoup d'agrément à moins que ce pays ne soit troublé par la Vendée, comme il en était menacé.

Nous passâmes par Vendôme, Blois et Tours; nous nous arrêtâmes dans cette dernière ville, et nous eûmes le temps de la parcourir. C'est une très belle ville, souvent visitée par les étrangers, et particulièrement par les Anglais. Le lendemain nous prîmes la route d'Angers, d'Ancenis, et enfin nous arrivâmes à la fin du quatrième jour à Nantes.

CHAPITRE XVI.

QUELS ÉTAIENT LES PARENTS DE MES ÉLÈVES. — LES LETTRES DE MES AMIS M'OUVRENT LES MEILLEURES MAISONS DE NANTES.

—

Après nous être reposés un moment, et après avoir compté avec notre trésorier, nous nous rendîmes chacun à notre destination, avec promesse de nous revoir les uns les autres, je me rendis aussitôt chez mon négociant. Je lui présentai la lettre de son correspondant; après l'avoir lue, il me fit beaucoup de politesse en me disant qu'il m'attendait et qu'il espérait que je n'aurais lieu qu'à me féliciter de demeurer chez lui, qu'il me regarderait non comme un précepteur mais comme un ami qui veut bien se charger de l'éducation de ses enfants. Après

les avoir appelés, il me les présenta; je les trouvai fort aimables, et dans de bonnes intentions. Nous passâmes ensuite chez la maman, c'était une femme polie mais froide, de sorte que notre conversation se réduisit à peu de mots.

En me chargeant d'une éducation, je désirais me faire connaître avantageusement; je lui dis donc que j'avais trois lettres à remettre moi-même, en lui nommant les personnes. « Vous les connaissez donc, me dit-il.—Non, mais je connais leurs amis, à Paris, qui m'ont engagé à faire connaissance avec elles pour ne pas avoir l'air d'un inconnu dans le pays que j'allais habiter.—Je vous en félicite de tout mon cœur, les personnes que vous verrez tiennent le premier rang dans la ville; les deux sœurs que vous devez voir sont Italiennes dont la société est très agréable. A propos d'Italiennes, j'ai ici une parente qui a voyagé en Italie, vous pourrez faire connaissance avec

elle et parler ensemble italien. Savez-vous l'italien, me dit-il ?—Je connais la langue, lui dis-je, mais je n'ai pas l'habitude de la parler.—Elle vous y accoutumera bientôt.» Après cet entretien, le négociant se retira pour vaquer à ses affaires, et moi pour défaire mes malles.

Le lendemain je me rendis chez les personnes dont j'avais les adresses dans mon porte-feuille, la première que je vis était M. M***, la lettre que je lui présentai était d'un des anciens fondateurs de la caisse d'escompte dans l'ancien régime : après l'avoir lue, il me présenta à son épouse, et m'invita à dîner pour le lendemain. Nous causâmes beaucoup sur les affaires du temps ; je prévis déjà que bien des malheurs allaient fondre sur lui et sur sa maison : je voulais quelquefois lui faire modérer sa fougue ; impossible. Un homme comme lui, riche et allié aux meilleures maisons de Nantes et de Bordeaux, devait périr

victime de sa franchise et de ses opinions exagérées. J'allai ensuite chez mes deux Italiennes mesdames Ex. Ma lettre de recommandation était d'une dame très liée avec M. Bailly, maire de Paris. Je vis constamment ces dames, et je ne les quittai que quand je fus obligé d'abandonner tout-à-fait le pays. J'ai été également satisfait de ma troisième visite.

En rentrant à la maison, je dis à M. B*** que j'avais fait mes visites et qu'on m'avait félicité de demeurer dans une maison aussi respectable que la sienne. Maintenant il est nécessaire que je fasse connaître au lecteur les personnages qui composaient la maison; M. B*** et son épouse, les trois enfants, une sœur de madame avec sa demoiselle, âgée de vingt ans, une femme d'une cinquantaine d'années, qui faisait tout dans la maison et qu'on appellait la nourrice des enfants, un valet de chambre, un cocher et une servante.

CHAPITRE XVII.

PLAN D'ÉDUCATION APPROUVÉ. — JE RETROUVE DIVERSES CONNAISSANCES. — J'ENSEIGNE LA LANGUE ITALIENNE. — J'APPRENDS L'ANGLAIS.

—

Voici mon plan d'éducation que je fis agréer à M. B***; tous les jours les enfants devaient entrer dans mon cabinet à six heures du matin, nos études devant commencer à cette heure jusqu'à midi, en leur accordant seulement une heure pour déjeuner et se récréer : depuis midi jusqu'à deux heures; ils seraient libres, on recommencerait les études à deux heures pour les finir à quatre heures. Alors ils seraient entièrement libres le reste de la soirée, et moi je profiterais de ce temps pour voir mes connaissances en ville. Ce plan fut mis à exécution

dès le lendemain. Quatre mois environ, il n'a pas été interrompu; mais des événements majeurs, comme on le verra bientôt, interrompirent souvent ce plan et le firent enfin cesser.

En faisant travailler mes élèves, je travaillais aussi pour moi, j'avais à mon usage une bibliothèque qui n'était pas nombreuse, mais qui était composée de bons livres en littérature et en mathématiques. Je sentais la nécessité d'agrandir mes connaissances, car je prévoyais déjà que j'en aurais besoin pour assurer mon existence : j'appris aussi l'anglais, je traduisais assez bien les auteurs, mais je n'ai pu réussir à parler cette langue; mon maître d'anglais, pour me consoler, me disait qu'il n'y avait qu'en Angleterre où l'on pouvait apprendre à parler anglais.

La nièce de M. B*** était bien de figure sans être ce qu'on appelle une beauté; elle avait beaucoup d'esprit et racontait très bien; après avoir parlé

de différentes choses, je lui proposai d'étudier ensemble l'italien, elle se mit à sourire, nous arrêtâmes que nous traduirions cette langue trois fois la semaine, nos auteurs étaient *Métastasse*, le *Tasse*, le *Pastor Fido*. J'aimais cette langue avec passion, c'était une vraie jouissance pour moi de la traduire et de la parler. Quand j'ai été obligé de quitter cette aimable personne, nous avons correspondu pendant long-temps toujours en italien.

Un jour je me promenais sur la Fosse, promenade très fréquentée; un jeune homme s'avance vers moi, me salue en me nommant : c'était un de mes anciens élèves de l'école d'Auxerre. Après nous être entretenu de mes anciens élèves, il me dit qu'il demeurait chez un négociant et qu'il me présenterait chez lui; il me dit de plus qu'il y avait à Nantes un autre élève officier du dixième régiment qui arrivait de Saint-Domingue. En disant ces mots, il l'aperçut et l'appela aussi-

tôt; ainsi voilà deux connaissances de plus que je fis en une heure. Deux jours après, mon ami D*** me présenta chez son négociant; j'y fus très bien reçu, son épouse était une jeune femme de vingt-deux ans fort aimable; on me dit qu'étant l'ancien maître de M. D*** j'avais des droits à la maison, et que je pouvais m'y présenter toutes les fois que je n'aurais rien de mieux à faire. Je ne sais si j'abusai de cette permission, mais ce qu'il y a de certain, c'est que je voyais cette maison presque tous les jours.

Le lendemain, je reçus la visite de mon jeune officier, il appartenait à une famille distinguée des environs d'Auxerre, il avait tout au plus vingt ans; vif, pétulant et même un peu étourdi: je lui demandai pourquoi il était arrivé sans son régiment. Ah! dit-il, nous avons eu bien des événements à essuyer à Saint-Domingue; à la suite de ces événements, le régiment s'est révolté, nous avions or-

dre de débarquer en France, pour notre sûreté, on nous à embarqués les premiers, le régiment va bientôt nous joindre. Je viens d'écrire à ma famille, on m'a répondu qu'il me fallait rester à Nantes jusqu'à nouvel ordre. Un instant après, il me quitta avec promesse de me revoir souvent.

Après la sortie de mon jeune homme, je reçus une lettre d'invitation pour me rendre à déjeuner chez un négociant dont j'ignorais absolument le nom; la lettre n'ayant indiqué que le numéro de la maison dans l'intention sans doute de me surprendre. Je me rendis au jour marqué à l'invitation; je fus bien agréablement surpris de trouver réunis tous mes compagnons de voyage; nous fîmes un déjeuner délicieux, nous parlâmes beaucoup de notre voyage et du plaisir de voyager quand la société se trouve si bien assortie: on me demanda comment je trouvais la ville de Nantes? — « Si belle et si agréable par ses sociétés, dis-je, que

je voudrais jamais n'en sortir. — Votre cœur qu'en faites vous? — Toutes vos Nantaises sont si aimables que je n'ai pu encore faire un choix. — Nous en ferons un pour vous. — Vous êtes bien bons; mais cela n'est pas nécessaire. » Après avoir continué la conversation sur d'autres objets, nous nous quittâmes; mon jeune officier du régiment de la reine m'accompagna et entra dans mon cabinet: il me dit qu'il était sur le point de s'embarquer et qu'il n'avait point d'argent: il me pria les larmes aux yeux de lui en prêter; je savais qu'il était joueur, et qu'il avait perdu son argent au jeu: je me permis de lui faire une morale et de l'engager à renoncer à cette passion qui nuirait à son avancement. Mais faire de la morale à un joueur, c'est bien peine perdue; cependant je lui avançai de l'argent, et il voulait me faire un billet; je m'y refusai, il mit alors sur mon bureau une montre d'argent, et après nous être embrassés, il me

quitta content et joyeux. Le lendemain il partit, je n'ai plus entendu parler de lui, la montre a servi pour payer mon maître d'anglais.

CHAPITRE XVIII.

PROJETS DE FORTUNE AVORTÉS. — TABLEAU DÉCHIRANT DE LA VENDÉE. — FORCÉ DE PRENDRE DU SERVICE, ON ME NOMME LIEUTENANT ; JE ME FAIS RÉFORMER.

Huit jours après, je reçus la visite d'un jeune homme que je ne connaissais pas particulièrement, mais que je rencontrais assez souvent dans la société. Après les politesses d'usage, il me dit qu'il venait me faire une proposition qui allait me surprendre, mais à laquelle il attachait un grand intérêt. » Je suis de Saint-Domingue, me dit-il ; j'attends incessamment ma mère qui doit débarquer dans deux ou trois mois à Bordeaux ; je désire m'attacher à vous comme frère et ami ; je possède une grande fortune, je veux la

partager avec vous, nous voyagerons ensemble. Dans nos voyages vous m'instruirez, car je n'ai que dix-huit ans, et jamais nous ne nous quitterons ; consentez-vous à ma proposition ? — Très volontiers, lui dis-je; cependant vous ne me connaissez pas assez pour savoir si nos caractères sympathiseront, et si nous nous conviendrons toujours réciproquement. — J'espère, me répondit-il, que nous vivrons bien ensemble; je sais comme vous êtes reçu dans la société, et comme on vous aime et vous estime : j'ai d'ailleurs fait part de mes projets à des personnes très respectables qui m'ont approuvé. Je n'ai que ma mère dans le monde; il me faut un frère et un ami : voulez-vous l'être? — Très volontiers.» Alors il m'embrassa comme son frère, et me développa tout son plan de bonheur. Il devait, dans un mois, aller à Bordeaux, attendre sa mère, et venir me rejoindre à Nantes. Pendant le temps qu'il resta dans la ville, je le vis souvent et toujours

dans les mêmes intentions. Mais, ô bizarrerie du sort! Sa mère débarqua à Bordeaux avec les débris d'une grande fortune; j'ai su qu'il m'écrivit plusieurs fois, mais alors on était en guerre avec les Vendéens : toutes les lettres étaient interceptées, et mes belles espérances ruinées.

La scène maintenant va changer. Les Vendéens partout se soulevèrent; la ville de Nantes se met en mesure, on forme deux légions nantaises. On organise la garde nationale, qu'on fait monter à dix mille hommes; je me trouve incorporé dans cette garde bien malgré moi, mais il fallait obéir. On fait une revue générale, ensuite les corps se séparent, et vont garder les postes désignés. On nous fait monter la garde trois fois par semaine; M.r B*** me fait cadeau d'un très bon fusil et en même temps très léger. Toutes les fois que nous étions de garde, un instructeur venait pendant deux heures nous apprendre l'exercice militaire. Le nôtre

était un invalide à jambes de bois, mais qui n'en montrait pas moins bien l'exercice. Au bout d'un mois j'eus l'honneur d'être fait caporal. J'étais cité pour mon exactitude et comme remplissant bien mes devoirs militaires. L'éducation de mes trois élèves en souffrait beaucoup ; je n'y pouvais rien faire : leur père, qui ne pouvait porter les armes à cause de son âge, avait besoin, pour ses propres intérêts, de ménager les autorités. Les jours où j'étais libre on travaillait davantage : c'est tout ce que je pouvais faire.

Toute la ville était en rumeur; les autorités étaient changées ; on y avait mis des hommes de la petite bourgeoisie. On envoyait dans la Vendée des légionnaires qui s'en revenaient le plus souvent après avoir été battus. La plus grande consternation régnait dans Nantes ; on commençait à faire des arrestations, mais les choses n'en allaient pas mieux. Comme mon intention n'est pas d'écrire l'histoire de la Vendée,

je ne citerai que les faits qui me concernent. La convention envoyait des troupes dans la Vendée ; on faisait une réquisition militaire pour aller joindre l'armée de ligne : j'étais de cette réquisition. On me nomma lieutenant; mais ayant la vue très basse, j'ai réussi à me faire réformer.

CHAPITRE XIX.

JE FAIS PARTIE DE LA GARDE NATIONALE ACTIVE. — EXCURSION DANS LA VENDÉE.

—

La multitude de mes occupations ne m'empêchait pas de voir la société et de consoler les familles affligées. Comme je ne sortais que le soir, j'avais soin d'ôter de mon chapeau le signe caractéristique de la garde nationale, afin de ne pas être exposé aux insultes d'une multitude de mauvais sujets qui rôdaient journellement dans les rues. Cette précaution m'a été très utile dans une circonstance particulière que je ferai connaître plus tard.

Un jour nous allâmes avec mon jeune officier voir notre ami D***; nous le trouvâmes pâle et défait. Il nous dit qu'il était malade, et qu'il s'était

fait réformer à cause d'une infirmité qui l'empêchait de porter les armes; nous nous sommes mis à rire, lorsqu'il nous avoua ensuite que cette réforme lui avait coûté de l'argent non en assignats, mais en espèces sonnantes.

Je fis vers ce temps une connaissance qui m'a été bien précieuse: c'était un jeune homme de Bâle, demeurant à Nantes en qualité de négociant, riche, aimable, à peu près de mon âge; nous nous liâmes de la plus étroite amitié : il voyait les mêmes sociétés que moi, ce qui nous procura beaucoup de douceurs et d'agréments. Après ma sortie de Nantes, nous nous sommes revus à Paris; il était sur le point de faire une brillante fortune, mais des événements politiques y ont mis obstacle. C'est encore un coup du sort qui m'a été funeste; car à Paris nous ne nous quittions pas, et il m'aurait fait partager une partie de sa grande fortune : il fut obligé de

retourner à Bâle. J'ai encore une grande partie de ses lettres.

Au mois de janvier 1793, je fus commandé pour faire partie d'un détachement de la garde nationale pour tenir garnison à Saint-Jean-de-Boizeau, bourg situé près d'Indrect, et lieu où l'on fabrique des canons pour la marine. Cet ordre m'a singulièrement contrarié, ainsi que M. B***; cependant il fallait obéir. Le jour du départ, nous étions réunis au nombre de trois cents; il pleuvait à verse : heureusement, j'étais chaudement vêtu. Nous reçûmes la pluie pendant deux bonnes heures, et ensuite nous nous mîmes en route. Les chemins étaient affreux; il nous fallait traverser la Loire : les bateliers s'y refusaient, parce que le vent et la haute marée nous exposaient beaucoup. Nonobstant le danger, le commandant leur a ordonné d'amener leurs barques; nous passâmes avec toutes les précautions imaginables, mais non sans peine et sans péril, la Loire ayant

un quart de lieue de large dans cet endroit. Ayant enfin traversé ce beau fleuve, nous nous mîmes en ordre, et nous arrivâmes sans accident à notre destination.

Le lieutenant, le sergent, et moi de la même compagnie nous logeâmes chez un pêcheur, nous recommandâmes à la femme de nous préparer tous les jours notre nourriture, qu'elle mettrait un bon pot au feu tous les jours, qu'elle serait fournie pour cet effet de viande, de pain et de vin, et que son mari mangerait avec nous : nous prîmes ce parti pour être mieux soignés ; aussi il nous régalait souvent d'une bonne alose. Le lieutenant et moi nous allâmes retenir une chambre à l'auberge pour notre coucher.

Nous passions très bien notre temps, la discipline était observée avec une grande rigueur, il le fallait pour notre propre sûreté : le soir on doublait les sentinelles, celles qui étaient en vedette avaient ordre de crier de quart

en quart d'heure, *sentinelle*, *prenez garde à vous;* ce cri se répétait autour du bourg, les vendéens répondaient: *républicains, allez vous faire f...* Malgré ce défi énergique, il n'y eut point de coup de fusil tiré; ce qu'il y a d'étonnant, nous n'étions que trois cents hommes, ils nous croyaient au nombre de douze cents, en nous croyant un si grand nombre, ils n'ont jamais osé nous attaquer: il est vrai que nous étions soutenus par d'autres postes, et par celui d'Indrect, poste très important à raison d'un grand dépôt de canons: d'ailleurs toute la nuit la côte était éclairée dans une étendue de deux lieues.

CHAPITRE XX.

ESCARMOUCHE AVEC LES VENDÉENS. — J'EMPÊCHE UNE DEMOISELLE D'ÊTRE OUTRAGÉE. — DOUCE RÉCOMPENSE DE MA CONDUITE.

Au mois de février nous reçûmes l'ordre de faire lever le siége du port Saint-Père attaqué par les vendéens. On prit dans notre poste cent cinquante hommes dont je faisais partie, et à proportion dans les autres postes, ce qui formait un corps de quatre cents hommes : il y avait parmi nous de la troupe de ligne, notre détachement devait se joindre à d'autres et notamment à un fort détachement de Nantes; ce qui faisait monter nos forces à deux mille hommes. La réunion de toutes ces forces devait avoir lieu à un jour marqué et à une heure fixe.

Au jour convenu, nous nous mîmes en route vers midi, après avoir fait une bonne lieue; le commandant nous fit faire halte pour nous passer en revue et examiner nos armes: ensuite nous continuâmes notre route. Au même moment cinq citoyens de Nantes se détachent de la ligne et s'en retournent à Saint-Jean-de-Boizeau, un moment après ils furent suivis d'un petit jeune homme âgé de seize ans, portant de même son sac et son fusil, les grenadiers de la troupe de ligne voulaient tirer sur eux; mais le commandant leur ordonna de n'en rien faire, mon intention, dit-il, est de les traduire à notre retour à un conseil de guerre.

Ne sachant pas bien le chemin, nous prîmes des guides qui nous égarèrent, de sorte que nous n'arrivâmes au port Saint-Père qu'à six heures. Les vendéens avaient levé le siége dans la matinée du même jour. J'eus douze hommes avec moi pour occuper une maison qui m'avait été désignée : parmi mes douze

hommes il y avait des jeunes gens bien nés, les autres appartenaient à la basse classe du peuple. La maison était occupée par une vieille femme et une demoiselle de dix-huit ans, très jolie : j'entre seul dans la chambre où couche cette jeune personne, je lui dis qu'elle nous ferait plaisir de vouloir bien nous prêter son lit, pour cette nuit seulement, qu'elle irait coucher avec sa mère ; ce conseil que je vous donne est pour votre sûreté, et vous pouvez être assurée qu'on ne touchera à rien dans votre chambre. Je tire les rideaux pour laisser cette demoiselle se lever, pendant ce temps, mes hommes qui venaient d'entrer faisaient un feu d'enfer pour se chauffer. J'eus toutes les peines du monde pour empêcher que la maison ne fût exposée au danger du feu : enfin on se modéra. Quand la jeune personne sortit de la chambre pour aller coucher avec sa mère, je fis entrer quatre des plus fatigués dans le lit, deux à la tête et les deux autres au pied ; pour moi, je me

contentai de dormir sur une chaise, la tête appuyée sur le lit, les autres sur des chaises ou sur des manteaux.

Le lendemain on se lève à sept heures pour prendre la goutte; sur les huit heures, la jeune demoiselle vient arranger notre chambre : trois ou quatre de mes hommes veulent la cajoler, elle en eut une frayeur épouvantable; je fus obligé d'user de mon autorité pour faire cesser leur badinage un peu grossier. Je leur ordonnai d'aller chercher des provisions pour déjeuner, de sorte que la jeune personne put vaquer aux soins du ménage; mais après le déjeuner, nos quatre hommes voulurent tout-à-fait s'émanciper; ils tiraient cette fille à droite et à gauche pour l'embrasser; elle jetait des cris affreux : j'étais alors dehors, entendant ses cris, je rentre, je menace ces hommes de les faire conduire chez le commandant s'ils ne laissaient pas cette jeune fille tranquille et libre de faire son ménage; quand ils virent que je me fâchais tout de bon,

ils cessèrent, et tout rentra dans l'ordre. Nous reçûmes l'ordre de nous rendre sur la place, pour retourner à Saint-Jean-de-Boizeau ; quand je fis mes adieux à ma jeune hôtesse, elle sourit, et me remercia de l'avoir délivrée de ces vilains hommes ; ce sont ses expressions : elle me permit de l'embrasser et je la quittai pour rejoindre mes hommes.

Nous voilà donc en route pour retourner à notre premier poste : cette fois-ci, nous savions notre chemin, nous n'eûmes pas besoin de guides, aussi nous arrivâmes de bonne heure. Pour moi, j'étais très fatigué, n'ayant presque pas dormi ; aussi après m'être bien restauré, j'allai coucher à mon auberge.

CHAPITRE XXI.

JE SAUVE DES DÉSERTEURS PAR L'INFLUENCE QUE DONNE L'ÉDUCATION, DE LA PEINE CAPITALE. — RETOUR A NANTES. — TABLEAU DE L'ÉTAT DÉPLORABLE DE CETTE VILLE. — J'AI LE BONHEUR DE SAUVER LA VIE A UNE JEUNE DAME QU'ON ALLAIT NOYER SANS MA PRÉSENCE D'ESPRIT.

Le lendemain le conseil de guerre s'assembla pour juger nos six déserteurs, un grand nombre voulut acquitter les cinq citoyens de Nantes, parce qu'ils étaient des pères de famille, et sous ce rapport méritaient l'indulgence du conseil, mais on était d'avis de punir notre petit jeune homme pour plusieurs jours de prison ; quand mon tour vint de donner mon avis, je leur dis : « Citoyens, je crois nos cinq déserteurs très cou-

pables : quand on est sous les armes, aucune considération ne doit nous empêcher de faire notre devoir : que serions-nous devenus si, ayant rencontré l'ennemi, trente à quarante Nantais nous eussent abandonné sous le même motif qu'ils étaient mariés ; ce ne serait guère la peine de porter les armes ; car quand on est militaire, quoique momentanément comme la garde nationale, il faut savoir vaincre ou mourir, et laisser à la providence le soin de notre famille. Quand à notre jeune homme, il mérite notre indulgence, il n'a que seize ans, à cet âge on ne connaît pas encore tous les devoirs militaires ; d'ailleurs vous avez remarqué comme moi, qu'il n'est sorti des rangs qu'après nos cinq Nantais, c'est la peur et le mauvais exemple qui l'auront entraîné, voilà tout : il n'en est pas moins coupable, j'en conviens. Pour tout concilier, mon avis serait qu'ils fussent tous les six condamnés à monter la garde pendant une semaine entière. » Mon avis a fait impression aux

militaires de la ligne. Ils ont demandé eux-mêmes d'aller aux voix. Ils furent tenus de monter la garde pendant une semaine.

Notre jeune homme tremblait d'aller en prison : quand il sut que c'était moi qui lui avais évité cette punition, il vint me remercier de tout son cœur ; ne le connaissant pas personnellement, je lui demandai s'il était Nantais, il me répondit qu'il était Parisien, et qu'étant venu à Nantes pour voir sa mère, il comptait à la première occasion s'en retourner à Paris. Notre temps de garnison allait bientôt finir, nous ne recevions aucune nouvelle de Nantes, ce qui nous mettait tous dans une cruelle incertitude.

Enfin, un nouveau détachement vint nous remplacer, nous nous mîmes en route pour retourner à Nantes. Dans quel état, grand Dieu! nous trouvâmes cette ville : la famine, la peste

des prisons, les noyades, les fusillades étaient, comme on disait dans ces temps malheureux, à l'ordre du jour : jamais nos neveux ne voudront croire à quel point cette ville était malheureuse ; en dehors, rien ne manquait, dans l'intérieur tout nous manquait excepté la mort, promenant sa faux dans tous les quartiers de la ville. La famine a duré au moins six mois, le peu de pain qu'on mangeait était si mauvais que les chiens n'en voulaient pas. Cette disette à fait bien des maladies ; pour moi, ce qui m'a soutenu, ce sont des gâteaux de riz et le vin de Bordeaux. La peste des prisons provenait de ce qu'on y avait renfermé un trop grand nombre de prisonniers dans un local qui ne pouvait tous les contenir. M. M***, un des hommes les plus respectables, en est mort, son épouse, sans avoir été enfermée, à perdu la raison et n'a pu survivre à son mari,

j'ai connu particulièrement cette famille à qui j'avais rendu ma première visite en arrivant à Nantes.

Ne s'est-on pas avisé, vers ces temps, de me nommer ainsi qu'un de mes amis, commissaires pour inspecter les moulins et examiner si l'on y faisait entrer des objets nuisibles à la santé; pour de la farine, il n'en était pas question, c'étaient des pois, des lentilles, des pommes de terre et des châtaignes : je n'ai pu me refuser à accepter cette commission, car c'était un acte d'humanité à remplir. Cette surveillance était d'autant plus nécessaire que plusieurs personnes étaient mortes par l'effet de la mauvaise qualité du pain. Notre surveillance a été très rigoureuse, et les habitants s'en sont mieux trouvés. Au bout de deux mois, il nous est arrivé de la farine par mer, ce qui a beaucoup soulagé la ville.

Quant à la peste, on est venu à bout de la faire cesser en arrosant

continuellement les pavés et en faisant le soir de grands feux dans tous les quartiers de la ville.

Le supplice affreux des noyades s'exécutait entre onze heures et minuit ; on faisait passer les victimes sur la Fosse, le long des maisons, et quand il sortait des allées une jeune personne, ils avaient la cruauté de l'enlever et de la mettre au nombre des victimes ; une personne de ma connaissance a ainsi disparu sans qu'on ait pu savoir ce qu'elle était devenue. Un jour que je sortais d'une maison de la Fosse pour rentrer chez moi, je rencontre des soldats du comité révolutionnaire qui conduisaient des hommes et des femmes à la noyade, j'aperçois au même instant une jeune femme qui sortait d'une allée ; je cours à elle en l'appelant d'un nom supposé, je lui prends le bras, en lui disant tout bas, c'est pour vous sauver ; ensuite je lui parle haut comme si elle était de ma connais-

sance. Les sbirres me regardent, mais me voyant le signe de sous-officier, ils passent sans nous inquietter. Cette jeune femme était toute tremblante, je la gronde de s'exposer ainsi à des malheurs si affreux, je la conduisis chez elle. Le lendemain, je retourne chez ma connaissance pour lui raconter mon aventure : elle me dit qu'elle connaissait bien la personne que j'avais sauvée. Sur les dix à onze heures se présente un membre du comité révolutionnaire qui demande à cette dame où était son mari. « Citoyen, mon mari est à l'armée comme faisant partie de la garde nationale à cheval. — Et ce citoyen, dit-il, en me regardant en dessous? — C'est un soldat qui loge chez moi. » Effectivement, à cette époque il y avait beaucoup de militaires qui logeaient chez les particuliers ; après s'être fait ouvrir les autres pièces de la maison, il sortit ; nous ouvrîmes la fenêtre, et nous le vîmes à la tête de dix soldats.

CHAPITRE XXII.

JE CONTINUE NÉANMOINS L'ÉDUCATION DE MES ÉLÈVES. — JE PARAIS DEVANT CARRIER.

—

Malgré le malheur des temps, je continuais à rendre mes soins à mes trois élèves ; un matin ils me dirent qu'ils avaient été la veille avec leur nourrice à l'assemblée populaire, où ils avaient vu des soldats qui, revenant de la Vendée, portaient à leurs chapeaux les oreilles des vendéens qu'ils avaient tués dans différentes attaques. « Ah ! mes amis, qu'avez-vous fait, leur dis-je, est-ce dans un pareil lieu qu'on doit vous conduire? j'espère que vous n'y retournerez plus; la jeunesse ne doit pas être témoin d'un spectacle qui fait frémir l'humanité; j'en parlerai à votre père pour qu'on ne vous y conduise plus. » Ces

enfants parlèrent le même soir à leur famille de mon mécontentement. Je vis M. B*** entrer le lendemain dans mon cabinet, en me disant qu'on ne les conduirait plus dorénavant, mais que pour lui-même il avait des ménagements à prendre; là-dessus il me demanda si je n'irais pas quelquefois dans ces assemblées, parce qu'on remarquait les absences des citoyens. Je lui répondis que jamais je n'avais été membre d'un club, et que jamais je n'y mettrais les pieds; effectivement, je puis affirmer que jamais je n'ai été dans aucune assemblée populaire. Ceux qui connaissent ces temps malheureux sauront apprécier un pareil aveu. D'après ma réponse, il sortit de mon cabinet d'un air très mécontent.

Il y avait dans la ville un bâtiment où quatre cents ouvriers faisaient des souliers pour l'armée républicaine. J'étais chef d'un poste de vingt soldats pour la garde de ce lieu; sur les minuit, on m'amène une femme qui

emportait sous ses jupes des souliers qu'elle venait de voler : je la mets au violon, et je fais avertir le commissaire du quartier qui m'ordonne de la conduire à son domicile, et de le visiter pour découvrir s'il n'y aurait pas d'autres souliers, et de la conduire ensuite à la municipalité ; je pris six hommes avec moi : nous trouvâmes dans sa chambre un grand tas de souliers volés. Je fis bien fermer la porte, et je la conduisis à la municipalité, en demandant un reçu du dépôt de cette femme. D'abord on ne voulut pas consentir ; j'insistai en disant que je ne sortirais pas qu'on me l'eût donné : après bien des difficultés, on finit par me donner ce reçu.

Le lendemain un grand conseil devait se tenir : j'avais ordre de m'y trouver. Je vis, pour la première fois, ce Carrier, que Nantes n'oubliera jamais. Après avoir parlé des dangers de la république et des vols qui se commettaient, il ouvrit un cahier, et demanda

qu'on introduisît la femme qui volai les souliers de nos républicains. Chacun se regarde, et la femme ne paraît pas; alors le commissaire, après avoir parlé à plusieurs personnes, me demanda si j'avais bien remis cette femme à la municipalité : pour toute réponse, je lui montrai mon billet, il le lut, il se lève et dit : « Citoyen représentant, on ne trouve point cette femme; elle s'est sauvée. — Il faudra qu'on la trouve, répondit-il. » Alors on passa à un autre objet, et moi je me retirai. J'avais bien fait de prendre mes précautions.

Depuis plusieurs jours on faisait courir le bruit qu'il y avait une grande conspiration pour assassiner les républicains; il n'en était rien, c'était pour avoir occasion de faire des arrestations. En conséquence on doublait, on triplait les postes; je me suis vu commander un poste de quatre-vingt-dix hommes. D'après l'ordre reçu, je fis faire des patrouilles de demi-heure en demi-heure; j'avais soin d'écrire avec

exactitude tout ce que chaque chef de patrouille me rapportait; le lendemain matin mon rapport fut envoyé au commandant de place : il fut étonné des détails dans lesquels j'entrais, et m'en fit faire compliment.

Un jour je fus bien embarrassé, je conduisais une patrouille de douze hommes; chemin faisant j'oublie le mot d'ordre : une patrouille avançait sur moi en criant *qui vive?* Sans perdre la tête je fis arrêter mes soldats, et je crie à l'autre d'avancer, parceque c'était moi qui avais crié *qui vive* le premier; le chef ne voulut pas en convenir : je tins ferme sans broncher, notre homme approche, me dit le premier mot, moi le second, et nous passâmes. Je contai l'affaire à mes soldats qui se mirent à rire, et le lendemain ils se moquèrent de leurs camarades : nous étions de la même compagnie. Cette distraction m'est arrivée plusieurs fois, mais j'avais soin de crier le premier qui vive.

CHAPITRE XXIII.

JE SUIS NOMMÉ CAPITAINE PAR MES CAMARADES. — JE REFUSE ENCORE CET HONNEUR. — MON OFFICIER PASSE AUX VENDÉENS. — IMPRUDENCE DE CE JEUNE HOMME QUI POUVAIT NOUS CONDUIRE A LA GUILLOTINE.

—

Me voici encore réquisitionnaire : j'en étais pour la seconde fois, vu mon âge de trente ans. Au jour marqué, nous nous assemblâmes pour nommer les officiers; je ne connaissais presque personne dans cette assemblée ; je m'étais mis à l'écart avec un de mes amis pour nommer les officiers et sous-officiers. Dans ce moment deux individus vinrent me demander mon nom ; après m'avoir salué, ils se remirent dans le groupe des jeunes gens. Une demiheure s'était à peine écoulée qu'ils vin-

rent me faire part de ma nomination au grade de capitaine de la compagnie. Je les remerciai de leur confiance en moi et de l'honneur qu'ils voulaient bien me faire; mais le lendemain je me fis réformer comme ayant la vue trop courte. Le fait est que je ne voulais prendre aucun engagement qui me forcerait à rester à Nantes, car j'avais en horreur la guerre de la Vendée. Je me proposais un jour de sortir de cette ville, mais d'en sortir avec les honneurs de la guerre.

Un matin que mon jeune officier vint me voir et me faire part de son intention de passer dans la Vendée, je lui fis voir les dangers de son entreprise, que les postes étaient bien gardés, et qu'une fois pris on le passerait par les armes : alors il me conta que toutes les précautions étaient prises, qu'ils étaient neuf jeunes gens bien déterminés à passer la Loire à tel endroit. « Aurez-vous la force de rester continuellement

sous les armes, car vous savez qu'il n'y a aucun repos pour les vendéens, nuit et jour il faut qu'ils soient sur le qui vive. — Mes réflexions sont faites, me répondit-il, le silence de mes parents semble m'ordonner ce parti. » Alors il se leva et m'embrassa les larmes aux yeux ; il m'aimait beaucoup, et ce fut avec regret qu'il me quitta.

Dans nos embrassements j'avais oublié de lui recommander de ne pas m'écrire, mais de me donner de ses nouvelles indirectement. J'ai su le lendemain matin que nos jeunes gens étaient passés sans accident de l'autre côté de la Loire. Au bout d'un mois, je reçus par un inconnu une lettre de lui dans laquelle il m'annonçait sa bonne santé et son contentement d'être au milieu des siens, ajoutant qu'on se plaignait beaucoup chez eux des Anglais, qui ne leur tenaient point parole, qu'on était néanmoins résolu à se passer d'eux et de porter de grands coups.

Quelques jours après, la nourrice de chez M. B*** m'annonça qu'une jeune fille désirait me parler : eh bien, lui dis-je, faites-la entrer; je la fais asseoir et lui demande ce qu'il y a pour son service : « Vous connaissez sans doute un jeune officier L***, je crois même qu'il est un de vos amis? — Vous avez raison, vous avez donc reçu de ses nouvelles? — Oui, dit-elle, mais d'une manière bien dure : il y a dix jours, on vint me prendre chez moi et on me mena à la municipalité; là on me demanda si je reconnaissais cette lettre. — Oui, elle est de mon amant qui se trouve dans la Vendée, mais ce n'est qu'une lettre d'amour; il n'y a rien là de contre-révolutionnaire. — C'est vrai, mais il y a deux noms de citoyens; voudrais-tu bien nous les faire connaître. — Je ne les connais pas. — Dans ce cas tu iras en prison jusqu'à ce que nous sachions leurs noms. — Menez-moi en prison. car je ne puis dire les noms

des personnes qui me sont inconnues. »
Notez qu'il n'y avait que la première lettre de chaque nom. Elle fut donc menée en prison; un des municipaux s'emmourracha de cette jeune fille, et au bout de huit jours on lui rendit la liberté. Comme elle était sans argent et que je savais que mon jeune officier lui en devait, je lui donnai des assignats et en même temps une belle épingle pour la vendre à son profit. Je l'engageai aussi à voir mon ami D***, qui lui donnerait quelque chose. A peine fut-elle sortie que la nourrice vint me dire que cette jeune personne était une fille publique; vrai, lui dis-je, eh bien! elle ne remettra plus les pieds ici; pour empêcher le bavardage de cette femme, je contai tout à M. B***, mon ami et moi nous l'avons échappé belle, car si les noms eussent été écrits en toutes lettres, la guillotine ne nous aurait pas échappé.

Parmi les maisons que je voyais,

il y en avait une où se réunissaient, trois fois la semaine, de jeunes dames et de jeunes demoiselles; en fait d'hommes, nous n'étions que trois, un cousin de la maison, un frère d'une des demoiselles et votre serviteur. On ne voulait point admettre d'autres jeunes gens : mon ami de Bâle me faisait la guerre de ce que j'avais la préférence sur lui; je lui dis que j'avais plaidé pour son admission, mais qu'il n'y avait pas moyen, parce qu'on ne voulait pas plus de trois jeunes gens. Quand les nouvelles étaient mauvaises, on parlait peu, on pleurait, ou on se promenait dans les appartements; quand elles était plus consolantes, on causait, on jouait à des petits jeux, jamais on ne parlait politique, on s'entretenait seulement sur les malheurs des familles qu'on connaissait.

Un soir j'avais laissé mon portefeuille sur la cheminée, en rentrant à la maison, je m'aperçois qu'on y

avait mis un billet anonyme à mon adresse. A l'écriture je reconnus la personne de la société à qui je devais ce billet aussi aimable que flatteur. Je l'ai conservé dans mes papiers par souvenir et par ce que ce sont des vers assez bien faits. Les mettre sous les yeux du lecteur ce serait montrer trop de fatuité.

Depuis deux mois, je passais dans cette société des soirées très agréables, lorsqu'elle fut dénoncée au comité révolutionnaire ; elle fut alors dissoute. Je n'y perdis point, car je voyais les mêmes personnes dans mes petites sociétés d'habitude.

CHAPITRE XXIV.

JE RETROUVE M. BAILLY, MAIRE DE PARIS. — MÉMORABLE SIÉGE DE NANTES. — CAUSES QUI ONT EMPÊCHÉ LES VENDÉENS D'Y ENTRER.

—

Parmi les lettres que je recevais de Paris, il s'en trouva une où l'on me recommandait de faire bien des compliments à M. Bailly, ancien maire de Paris, et de l'engager à suivre les conseils qu'on lui donnait à Nantes : je le rencontrai sur les boulevards, je lui parlai du contenu de ma lettre, je l'engageai à suivre les conseils que lui donnaient ses amis. Il me répondit qu'il était bien sensible à leur souvenir, mais qu'il était bien déterminé à ne jamais quitter la France ; les États-Unis, lui dis-je, sont amis des Français, ils recevront bien l'ami

de Franklin; je sais de plus qu'il y a un batiment tout prêt à vous recevoir : étonné de ce que j'étais si bien instruit, je lui nommai les amis de Paris qui étaient aussi les miens, et les amis de Nantes qui s'intéressaient beaucoup à sa sûreté. Toutes mes représentations furent inutiles. On sait quel a été son sort.

Nous étions à la veille d'un grand jour, les vendéens au nombre à peu près de quatre-vingt-dix mille hommes se préparaient à venir attaquer Nantes, nous étions prévenus qu'au premier coup de canon, il fallait nous rendre chacun à notre poste. Le jour de la Saint-Pierre, jour mémorable que les Nantais n'oublieront jamais, les vendéens nous réveillèrent à trois heures du matin par une première canonnade ; déjà éveillé, j'étais bien aise d'attendre la seconde, elle ne tarda pas : alors j'entends le tambour qui bat l'appel ; je me lève, je me rends au poste désigné, place de la

Comédie ; le commandant du bataillon après nous avoir passé en revue, nous divise en pelotons ; on fait autant de billets qu'il y a de pelotons, on les met dans un chapeau, et chaque chef de peloton en tire un ; c'est ainsi que les postes particuliers ont été désignés : mon poste se trouvait à Gigant, il était composé de trois cents hommes environ. Dans l'intérieur de la ville, il y avait plusieurs corps de réserve pour soutenir les différents postes attaqués.

Il faisait un temps magnifique, j'avais l'ame tranquille, je puis même dire contente ; j'étais dans la plus grande sécurité sur le sort de la ville ; quand un ennemi attaque une ville, il ne faut qu'un seul chef pour coordonner tous les moyens d'attaque : ici les vendéens en avaient trois, qui souvent ne se communiquaient pas leurs opérations. Charette commendait vingt à trente mille hommes, et s'était posté devant le faubourg Saint-

Jacques, où nous avions une redoute formidable défendue par les canonniers de l'armée de Mayence : Charette croyait attirer nos forces en cet endroit, on n'en fit rien ; on se contenta d'envoyer un renfort de vétérans, et de couper un des ponts. Cette faute commise par les vendéens est énorme, c'est-elle qui a décidé la victoire des Nantais. Il est incroyable qu'une ville ouverte comme Nantes ait pu résister à une armée de quatre-vingt-dix à cent mille hommes ; je sais qu'il n'y avait pas chez eux d'officiers de génie, je sais en outre qu'ils comptaient trop sur les royalistes de Nantes; les trois quarts de la ville étaient royalistes, mais ils tenaient à leurs propriétés, ils ne voulaient pas voir leur ville incendiée, comme les vendéens leur en avaient fait la menace. Aussi quand le maire de Nantes fut traduit à la barre de la convention, on lui reprocha d'avoir préparé un couvert pour recevoir quatre-vingt-dix ven-

déens parmi leurs chefs; sa réponse fut, *vous en avez menti.* Les Nantais de toute opinion se sont très bien battus. Je croyais que Charette quitterait son faubourg vers les midi pour venir au secours des deux autres chefs; point du tout, il aima mieux se faire canonner par les soldats de l'armée de Mayence. Cette seconde faute occasionna une déroute complète vers les sept heures du soir.

Mon poste n'a pas été attaqué, j'ai eu le temps de faire mes réflexions sur cette grande journée. Les vendéens ont essuyé une grande perte, on pensait qu'ils reviendraient à la charge, mais ils n'ont plus reparu.

J'ai resté à mon poste soixante-douze heures. On m'apportait de la maison mon boire et mon manger; je dormais à la belle étoile, car je n'aimais pas l'intérieur du corps-de-garde. Le lendemain de la grande affaire, nous nous absentâmes un moment avec un de mes amis pour voir mon cher D***.

Il n'avait pas paru sous les armes, parce qu'il était, nous disait-il, bien malade; nous le trouvâmes en effet pâle comme un mort. Il s'était tapi derrière deux grands piliers de la maison pour éviter le canon de l'ennemi; il nous jura bien qu'il ne resterait pas long-temps à Nantes. En effet, il alla voir un fournisseur de l'armée qui le prit pour son commis, et qui lui fit donner un passe-port dans une petite ville à deux ou trois lieues de Nantes. Ce passe-port lui coûta vingt-cinq louis en or. Nous nous revîmes plusieurs fois à Paris; nous allions dîner chez le restaurateur, et là nous nous racontions nos diverses aventures.

Je ne pouvais continuer mon éducation : presque toujours sous les armes, mes jeunes gens ne faisaient pas de progrès, les vendéens ne sont pas revenus attaquer Nantes, mais la guerre, et une guerre à mort n'en continuait pas moins dans toute la Vendée. Je ré-

solus de quitter la maison de M. B***, je lui fis part de mes intentions et de l'impossibilité où je me trouvais de donner mes soins à ses enfants ; il sentit la force de mes raisons, me donna beaucoup de regrets, et après avoir réglé nos comptes, je pris congé de toute la famille : mon intention était de quitter Nantes, je ne le pouvais alors, j'attendis une occasion favorable.

CHAPITRE XXV.

JE SUIS ATTACHÉ AUX COMMISSAIRES DES GUERRES. — JE M'EMBARQUE POUR VISITER LES PORTS DE LA BRETAGNE. — JE SUIS ATTACHÉ AU GÉNIE MILITAIRE. — DÉFINITION DU FLUX ET DU REFLUX DE LA MER.

En attendant je me retirai chez une dame âgée qui recevait un certain nombre de pensionnaires; les repas étaient en commun et très bien servis: cette pension se composait de deux sœurs d'une famille distinguée, d'une Américaine de Saint-Domingue, de mon ami le Bâlois et de votre serviteur: la dame mangeant avec nous, nous n'étions jamais que six personnes à table; car on craignait toujours les membres du comité révolutionnaire. Les jeunes demoiselles ayant la permission de rester à Nantes, nous n'étions pas inquiettés.

Un ancien officier de marine, ami de M. B***, et avec qui j'étais très lié, me fit faire la connaissance d'un commissaire des guerres, résidant à Nantes; nous allâmes le voir ensemble, et après un entretien d'une demi-heure, il me reçut chez lui en qualité de secrétaire avec des appointements honnêtes, et peu de temps après je devins l'ami de mon commissaire des guerres et même ami inséparable. Fils d'un officier général, il était très aimé dans Nantes, et je sais qu'il a rendu de grands services à bien des familles; je lui fis l'aveu de ce que j'avais été jadis, ma confiance lui fit plaisir et il m'en aima davantage.

Les personnes chez qui j'étais en pension me connaissaient déjà, de sorte que nous fîmes aisément plus ample connaissance; elles me donnèrent toute confiance dans leurs affaires de famille, plus tard les deux jeunes demoiselles me chargèrent d'une commission très délicate auprès du gouvernement, ce dont je ferai mention par la suite.

Un jour en allant rendre visite aux da, mes Ex***, j'y rencontrai un particulier qui connaissait beaucoup de militaires, je lui dis qu'il me ferait bien plaisir de me faire faire la connaissance d'un officier de génie nommé F. Il me le promit, et au bout de quelques jours je me rendis chez cet officier qui m'accueillit très bien: après avoir longtemps causé ensemble, il me proposa d'être son homme de confiance et de m'admettre dans les fonctions, qu'il avait à remplir, il ajouta en outre qu'il avait une mission particulière pour l'île de Noirmoutiers, qu'il ne tenait qu'à moi de l'accompagner; que nous serions en outre avec trois officiers d'artillerie du cinquième régiment de l'armée de Mayence, qu'il me ferait faire connaissance avec eux et qu'ensuite on me présenterait au général.

Le lendemain je vis ces officiers, le plus âgé nommé Chambon avait trente-quatre ans, le second nommé Leduc, vingt-quatre ans, je ne me rappelle

pas du nom du troisième: ces jeunes gens étaient fort aimables et d'une bonne tenue; ils étaient très instruits, et officiers de l'ancien régime. Ils avaient mille prévenances et mille amitiés pour moi, j'ai été long-temps en correspondance avec M. Chambon. Ils étaient aussi chargés d'une mission particulière, ils devaient visiter les côtes de la Bretagne et y porter de nouveaux signaux. Le jour fut arrêté où l'on devait me présenter au général; il était déjà prévenu: quand ces messieurs me présentèrent, il me fit compliment du parti que je prenais dans ma position, il m'offrit même de bonne grâce de me faire entrer dans le corps, si je le désirais, mais je le remerciai, en l'assurant que je désirais servir dans le corps comme simple volontaire. Ils nous fit déjeuner, nous causâmes beaucoup, et après nous avoir engagé à terminer le plus tôt possible nos missions, il nous souhaita un bon voyage. Le nom de ce général est d'Argout dont le fils est pair de France.

Le jour de notre départ étant arrêté, je mis mes petites affaires en ordre, je fis mon testament que je laissai entre les mains d'un de mes amis; nous nous embarquâmes à Nantes pour nous rendre aux différents ports de la Bretagne et de là à Noirmoutiers.

Il y a dix bonnes lieues de Nantes à Paimbœuf: arrivés à ce port, nous saluâmes le commandant de la place et lui montrâmes nos papiers : nous lui dîmes que nous étions aussi chargés de visiter les fortifications de la place, et de les rectifier s'il y avait lieu, et que nous mettrions cette visite à notre retour.

Le lendemain nous nous embarquâmes pour le Croisic; la mer était extrêmement houleuse, aucun de nous n'avait encore été sur mer, nous nous attendions à lui payer le tribut. On nous avait recommandé de bien déjeuner avant de nous embarquer. Nous nous mîmes à rire et à plaisanter sur ce vilain mal de mer. Notre officier du génie

fut le premier qui paya le tribut, on le plaisanta tout en le plaignant. M. Chambon fut le second, M. Leduc, le troisième, ensuite, l'autre officier; on attendait mon tour, mais il ne vint pas. Les santés délicates, dit-on, ne sont point sujettes au mal de mer; je le crois, cependant je n'avais jamais été malade. Nous débarquâmes au Croisic, et un bon dîner restaura ces Messieurs.

Après nous être présentés aux autorités du lieu, nous remplîmes l'objet de notre mission. On nous fit voir une nouvelle invention pour rougir une demi-douzaine de boulets en moins de cinq ou six minutes, c'était un paraboloïde renversé dont une grille en fer traversait le foyer du paraboloïde. Ces Messieurs me dirent d'en prendre le plan appuyé d'un mémoire qu'on enverrait au comité de salut public. Après avoir visité d'autres ports, nous nous rembarquâmes pour nous rendre à Noirmoutiers.

Mon officier de génie se plaisait à

me faire mille questions, croyant que je n'avais pas lu les récréations mathématiques d'Ozanam; il me dit de deviner plusieurs tours, en me les exposant les uns après les autres; après l'avoir satisfait, je lui dis à mon tour: Voulez-vous parier avec moi que je vais vous ôter votre chemise du corps sans toucher à votre culotte, ni ôter votre habit, tour connu; mais il n'osa accepter le défi, de sorte que nos plaisanteries en restèrent là.

Après un moment de silence, mon officier me dit brusquement, puisque nous sommes sur mer, parlons du flux et du reflux; vous avez travaillé chez l'astronome Lalande, c'est à vous à entrer en matière. Bien volontiers, aussi je ne ferai que citer son ouvrage.

On dit qu'un ancien ne pouvant comprendre la cause du flux et du reflux, de dépit se jeta dans la mer. Les progrès des sciences dans nos temps modernes nous l'ont fait découvrir, par la propriété qu'ont les corps de s'attirer les

uns les autres réciproquement, comme les carrés de leurs distances; la lune passant au méridien attirera vers elle les eaux de la mer, elle les attirera avec une force plus grande que celle qu'elle met à attirer le centre de la terre, et et même temps attirera les eaux vers elle avec une force égale à l'excès dont les eaux qui répondent au méridien, sont plus attirées que le centre de la terre; ce centre à son tour est plus attiré vers notre satellite que ne le sont les eaux situées sous le méridien du lieu, et cela avec une force égale à la différence dont ces eaux sont moins attirées vers la lune que le centre; elles s'éloigneront donc du centre : or, s'éloigner du centre n'est autre chose que s'élever : donc le flux aura lieu au-dessus et au-dessous du méridien, lorsque la lune passera par ce méridien.

Environ six heures après, lorsque la lune est pavenue à l'horizon, les eaux se retirent, douze heures vingt-deux minutes, ensuite elle passe au méridien

au-dessous de l'horizon, exerce la même force pour élever les eaux, et dix-huit heures trente-trois minutes après, elle remonte sur l'horizon faisant baisser les eaux, jusqu'à ce qu'enfin, après vingt-quatre heures et quarante-cinq minutes elle retourne au zénith. Ce qui s'accorde avec l'expérience, ayant égard aux modifications occasionnées par les localités.

Puisque nous parlons des eaux de la mer, il n'est pas hors de propos de vous dire que le géomètre Laplace, dans sa théorie concernant les phénomènes des marées, prouve que la profondeur des eaux de la mer doit être constante, qu'elle doit être de quatre lieues au moins.

CHAPITRE XXVI.

J'ENTRE EN FONCTIONS A NOIRMOUTIERS. — DISSERTATION SUR LE COUCOU.

—

Après avoir encore causé sur différents objets, nous abordâmes à Noirmoutiers. Nous avions dans cette île deux missions à remplir, l'une concernait nos officiers d'artillerie, l'autre mon officier de génie. Sans parler de la première nous nous arrêterons à la seconde; voici l'objet de cette mission : la mer gagnait tous les ans sur cette île une quantité considérable de terrain, au point que, dans la basse marée, on apercevait, à un quart de lieue environ dans la mer, une guérite; il était à craindre qu'en continuant toujours à gagner du terrain, la mer ne vînt un jour à envahir toute l'île, inconvénient

auquel le gouvernement se proposait de remédier; il y avait un grand intérêt, car la vente du sel dans cette île, lui rapportait 300,000 francs. Cette île a sept lieues de tour, et une grande partie est presque au niveau de la mer. Pendant que nous étions à conférer sur cet objet, mon officier de génie tombe malade, on le transporte à l'hôpital militaire. Nos conférences sont interrompues pendant plusieurs jours, enfin il me fait venir auprès de lui : » Il m'est impossible, me dit-il, de sortir de mon lit, vous prendrez avec l'exactitude la plus scrupuleuse le plan, depuis tel endroit jusqu'à tel autre : vous me rapporterez votre travail et je me chargerai du reste. Vous viendrez me voir avant votre départ, mon intention étant de vous autoriser à agir en mon nom à Paimbœuf. »

Nous passâmes deux ou trois jours de plus dans cette île avant de nous remettre en voyage, dans l'intention de nous distraire et de nous amuser; pen-

dant ce temps, il se passa un spectacle bien scandaleux. Un officier général devait se marier dans l'île, le jour même de son mariage devant la municipalité, se présente une femme qui se dit son épouse, et qui avait sur elle tous ses papiers en règle: elle arrivait de l'Allemagne, et avait traversé toute la France pour venir le trouver; lui, sans se déconcerter, la fait passer pour une aventurière, la fait en conséquence enfermer, se marie avec sa prétendue, au bout de quelques jours quitte le pays pour se rendre à l'armée. Notre pauvre prisonnière sortit alors de prison, et retourna dans son pays. Cette aventure m'en rappelle une autre de la même espèce. Un jour étant dans une diligence, je vis une femme très jeune et très bien mise qui nous dit qu'elle allait réclamer auprès du ministre, son mari général qui venait de contracter un nouveau mariage à Paris. Il paraît qu'alors la bigamie était de mode chez les militaires.

La veille de notre départ, mon officier Chambon et moi, pendant que les deux autres étaient à courir ailleurs, nous allâmes sur le bord de la mer munis de deux bouteilles de Champagne, nous entrâmes chez un pêcheur, et là nous nous régalâmes d'huîtres plein un grand panier : je puis dire n'en avoir jamais mangé de meilleures. Après notre déjeuner, nous allâmes bras dessus bras dessous nous promener dans l'île, je lui fis voir l'endroit ou j'avais travaillé, je lui dis que ce terrain avait bien besoin d'être consolidé par un bon pavé et une plantation d'arbres, mais qu'il manquait de pierres sur les lieux, et qu'on ne pouvait en faire venir qu'à grands frais, ce qui rendrait l'entreprise très coûteuse; qu'au reste, j'ignorais ce que le comité de salut public faisait du plan envoyé par mon officier de génie. Dans notre promenade nous rencontrâmes plusieurs particuliers de notre connaissance; en entrant dans le bois nous entendîmes le

coucou; un des particuliers se mit à crier : veux-tu te taire, oiseau de mauvais augure ; l'autre, *coucou, coucou*. Le particulier se fâche, nous nous mîmes à rire, et chacun raconte ce qu'il sait du coucou. Voici ce que nous en savons.

Le coucou est un des oiseaux qu'on ne voit paraître que pendant un certain temps de l'année. On l'aperçoit ordinairement en France depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de juillet. Dans tout le reste de l'année il disparaît absolument, sans qu'on sache ce qu'il devient, soit qu'il se retire dans des pays éloignés, ce que sa pesanteur ne permet de croire que difficilement, soit qu'il se cache dans des endroits où il n'est pas possible de le trouver. Son nom est une imitation de son chant, sa grosseur est à peu près celle d'une tourterelle. Il vit d'insectes de diverses espèces.

Le coucou ne fait jamais de nid ; tout le soin de la femelle consiste à

aller pondre son œuf dans le nid d'un petit oiseau, comme une fauvette, une linotte, etc. (1). Dès ce moment elle l'abandonne à cette espèce de nourrice qui, sans le savoir, demeure chargée de le couver et d'élever le petit aux dépens de sa propre famille, que l'étranger, beaucoup plus fort, ne manque jamais de faire périr. La nature étant uniforme dans ses procédés, la physique doit nous éclairer sur ces phénomènes.

L'estomac est placé dans les oiseaux tout autrement qu'il ne l'est dans les autres animaux; il est presque joint au dos, enfermé de ce côté par l'os des reins, et tellement recouvert en devant par les intestins, que l'on fend, par une incision, les téguments du ventre, depuis ce qu'on nomme le *brechet* jusqu'à l'anus; on aperçoit ces derniers qui se présentent sans qu'on puisse découvrir que très difficilement l'estomac qui est dessous.

(1) Académie des sciences, 1752.

Cette position de l'estomac donne aux oiseaux la facilité la plus grande de couver, puisque les parties qui doivent poser presque immédiatement sur les œufs ou sur les petits sont des parties molles, capables de se prêter sans danger à la compression qu'elles doivent éprouver, ce qui n'arriverait pas si l'estomac, surtout après qu'ils auraient mangé, était obligé d'essuyer cette compression.

D'un autre côté, cette même structure exige que les petits soient couvés après qu'ils sont éclos; leur estomac, qui n'est alors défendu de l'impression de l'air que par une lame d'os fort mince, et presque cartilagineuse, perdrait trop vite la chaleur nécessaire pour la digestion, si l'incubation ne la lui rendait de temps en temps.

Mais l'estomac du coucou est placé d'une façon bien différente, il est placé si fort en avant qu'il recouvre absolument les intestins; au lieu que dans les autres oiseaux il en est recouvert.

La capacité de cet estomac égale celle d'un moyen œuf de poule, il est garni en dedans de plis et de godrons, dans lesquels on trouve une matière gélatineuse, l'entrée de l'œsophage est formée comme l'ouverture d'une bourse, on trouve au-dessus beaucoup de grains glanduleux régulièrement arrangés, qui, quand on les exprime, rendent de la liqueur : l'entrée de l'intestin est aussi plissée sur ses bords; mais ce que cet estomac a de plus singulier c'est d'être adhérent par un tissu cellulaire à toutes les parties qui l'environnaient.

De cette position de l'estomac il suit qu'il est aussi difficile au coucou de couver ses œufs et ses petits, que cette opération est facile aux autres oiseaux, les membranes de son estomac, chargées du poids de son corps et comprimées entre les aliments qu'elles renferment et des corps durs éprouveraient une compression douloureuse et très contraire à la digestion.

Il suit encore de la structure de cet

animal, que ses petits n'ont pas le même besoin d'être couvés que ceux des autres oiseaux, leur estomac étant plus à l'abri du froid sous la masse des intestins, et c'est peut-être la raison pour laquelle le coucou donne toujours ses petits à élever à de très petits oiseaux, ils n'y perdent rien quant à l'incubation, qui leur est moins nécessaire, et ils y gagnent par la facilité qu'ils ont, comme les plus forts, de vivre aux dépens des petits naturels de l'oiseau, qu'ils font périr. Plus on étudie la nature, plus on est surpris de voir que les effets les plus opposés se rapportent précisément au même plan et aux mêmes vues.

CHAPITRE XXVII.

RETOUR A PAIMBŒUF. — JEUNE FILLE QUI FAIT LA COUR A SON PRÉTENDU. — DESCRIPTION DE LA FIGURE DE LA TERRE.

—

Le lendemain nous nous embarquâmes sur un navire marchand de deux cents tonneaux qui s'en retournait à Paimbœuf, le pilote, par complaisance pour nous, voulut bien s'écarter et nous faire voir la pleine mer, et après avoir fait un demi-cercle, il nous fit aborder à Saint-Nazaire. Nous descendîmes dans la meilleure auberge de l'endroit, nous nous fîmes monter à manger dans notre chambre, en attendant et pendant que nous étions à causer, nous entendîmes du bruit dans la chambre voisine, et comme cette chambre n'était séparée de la nôtre que par une simple boiserie, deux de nos

officiers jeunes et étourdis se mirent comme des écoliers à écouter. Tout rayonnants de joie, ils vinrent nous dire que la chambre contenait un particulier et une jeune fille, que ce n'était pas le particulier qui faisait la cour à la jeune fille , qu'au contraire c'était la jeune fille qui faisait la cour à ce particulier, ils nous rapportèrent ensuite la conversation à peu près mot pour mot, nous nous mîmes à rire, et les choses en restèrent là.

Le lendemain, quand nous fûmes pour nous rembarquer, nos deux officiers reconnurent à la voix notre particulier et la jeune fille : ils nous dirent tout bas qu'ils allaient lier conversation avec eux et savoir ce qu'ils étaient: il faut avouer qu'ils s'y prirent avec toute l'urbanité française, nous aprîmes donc que le monsieur était un rentier de trois à quatre mille francs de rente, que la jeune fille était une simple ouvrière de Nantes, qui venait voir de temps en temps ses parents à

Saint-Nazaire, elle était très jolie et n'avait que dix-sept ans, le monsieur l'aimant beaucoup voulait faire son bonheur, elle de son côté lui promettait d'y répondre par mille soins et mille attentions : le monsieur nous a paru d'une santé très délicate, il allait sur mer pour la première fois, il tremblait comme la feuille, son amante étant habituée à cet élément, le consolait et l'embrassait en lui disant de n'avoir rien à craindre : ils allaient se marier à Nantes.

Embarqués de nouveau pour Paimbœuf, nous nous amusâmes à raisonner sur la figure de la terre en présence de nos époux futurs qui ne demandèrent pas mieux que de nous prêter attention.

Pour s'assurer de la figure de la terre, il faut s'en rapporter à des faits constants, à ceux surtout, qui, frappant nos sens avec une force irrésistible, nous font tirer les conséquences les plus justes sur sa véritable figure : on

peut aller d'un pôle à l'autre sans changer de méridien, or si sous le même méridien, on place de distance en distance des gnomons d'une hauteur égale, l'ombre de ces gnomons augmente sans cesse depuis l'équateur jusqu'au pôle, elle sert même à déterminer la hauteur du pôle qui croît depuis 20° jusqu'à 90°. Supposons un instant la terre plane, le soleil étant très éloigné, l'ombre de ces gnomons serait alors partout la même, ce qui est contraire à l'expérience, puisque plus on s'éloigne de l'équateur, plus le pôle s'élève audessus de l'horizon: de plus nous voyons l'ombre de la terre toujours ronde dans les éclipses de lune, en pleine mer nous voyons au loin les vaisseaux descendre peu à peu et disparaître insensiblement: d'abord le corps du vaisseau disparaît, ensuite le milieu des mâts, enfin l'extrémité de ces mâts semble s'incliner par la courbure des eaux pour disparaître tout-à-fait sous l'horizon, c'est ce dont nous fûmes témoins nous-mêmes. D'après

de pareilles données on ne peut plus douter que la terre ne soit ronde. Nous aurions pu pousser plus loin nos observations, mais ce n'était pas notre intention.

CHAPITRE XXVIII.

JE M'OCCUPE D'UN TRAVAIL POUR LE DISTRICT DE PAIMBŒUF. — JE SUIS CHARGÉ, APRÈS LE 9 THERMIDOR, D'UNE MISSION IMPORTANTE POUR CE DISTRICT PRÈS DU GOUVERNEMENT.

Débarqués à Paimbœuf nous souhaitâmes toutes sortes de bonheur à nos deux amants. Le lendemain, nous nous présentâmes chez le commandant, il nous invita à dîner avec tout son état-major, il nous dit qu'il nous mènerait visiter les fortifications, il nous prévint en même temps qu'il avait des chevaux tous prêts pour nous : je le priai alors de m'en procurer un fort doux, parce que j'étais mauvais cavalier ; un des aides-de-camp répondit qu'il avait un bidet fort doux, et qu'il me conviendrait

sous tous les rapports. Je prévins ces messieurs que mon officier de génie étant resté malade à Noirmoutiers, je le remplacerais d'après son autorisation.

Immédiatement après dîner, nous montâmes à cheval et nous nous dirigeâmes vers les fortifications; elles étaient d'une défectuosité étonnante; cependant elles avaient déjà soutenu avec avantage deux attaques des vendéens. Après leur avoir fait connaître en quoi consistaient toutes ces défectuosités et le trop grand nombre de canons qu'il y avait dans les forts et les redans qui gênaient leurs mouvements et pouvaient même occasionner des accidents, je leur dis que le lendemain je prendrais le plan des fortifications et que dans deux ou trois jours je le rapporterais tout corrigé. Après nous être promenés tout le reste de l'après-dîner, nous entrâmes dans la ville.

Le lendemain, je m'occupai de pren-

dre le plan des fortifications. J'allai voir ensuite ces messieurs et mes compagnons de voyage, nous nous amusâmes tout le reste de la journée, et ensuite nous nous embarquâmes pour Nantes. Aussitôt débarqués dans cette ville, nous nous séparâmes, j'allai à mon logement, rendu de fatigue, je soupai aussitôt et je me couchai.

Après avoir passé une bonne nuit, je déjeunai et j'allai ensuite travailler chez mon commissaire des guerres, je lui racontai notre voyage et tout ce que nous avions vu et fait en route, je lui dis que dans trois ou quatre jours je retournerais à Paimbœuf pour rapporter le travail dont j'étais chargé. On voit que je ne me gênais pas beaucoup avec mon commissaire, aussi m'avait-il donné carte blanche; il faut avouer en même temps que nous étions unis comme deux frères.

Le neuf thermidor était passé, on commençait à respirer; quand je reparus dans la société, on me fit compli-

ment sur ma nouvelle position, on me demanda comment j'avais trouvé les dames de Paimbœuf, de Noirmoutiers, jè répondis de mon mieux, et je leur dis que je les avais tellement trouvées de mon goût à Paimbœuf que j'allais y retourner pour y rester; non, certes, je préfère Nantes. Après m'être informé de toutes mes connaissances, je demandai si on avait des nouvelles des quatre-vingt dix Nantais envoyés à Paris; j'appris avec plaisir qu'ils revenaient tous; j'appris avec le même plaisir que la paix et la tranquillité allaient régner dans la ville; mais malheureusement la guerre de la Vendée n'en continuait pas moins : je veux dire seulement ici que les noyades, les emprisonnements et les persécutions avaient cessé dans la ville.

J'avais écrit au président du district de Paimbœuf relativement aux affaires du pays en lui faisant mes offres de services, j'en reçus dès le lendemain la réponse suivante :

*Au citoyen Cumont adjoint du C. F***, officier du génie.*

« L'agent national près ce district » nous a communiqué ton obligeante » lettre du seize de ce mois : nous som- » mes bien reconnaissants de tes offres » de service, et nous en profitons. En » conséquence nous te prions de vouloir » bien te rendre auprès de nous sur- » le-champ, et nous te donnerons tou- » tes les connaissances nécessaires pour » ton voyage de Paris.

Suivent les signatures.

D'après cette lettre je tins mon travail tout prêt pour le jour où je devais me rendre à Paimbœuf, aussitôt arrivé dans cette ville, je mis entre les mains du commandant une copie de mon mémoire, une autre à l'agent du district, et le troisième fut envoyé au comité de salut public. L'agent m'ayant fait entrer dans son cabinet me dit qu'on se propo-

sait de me charger de plusieurs commissions auprès du gouvernement; après lui avoir répondu que je me ferais un devoir de répondre à la confiance du district, il me présenta plusieurs papiers pour être médités et rédigés, s'il y avait lieu, ensuite il me mena dans la prairie de Corsept où l'on se proposait de construire un bassin pour y recevoir à l'abri huit cents navires marchands, qu'il fallait m'en occuper pendant une quinzaine de jours, que je reviendrais ensuite exposer mon travail au district qui prendrait telle détermination qu'il jugerait à propos. Après m'avoir remis un plan du bassin et le mémoire y annexé et d'autres mémoires, je pris congé de lui et je m'en revins à Nantes.

Je m'occupai avec beaucoup de zèle et après y avoir mis la dernière main en y ajoutant un plan du bassin soigneusement lavé, je fis mon petit voyage accoutumé pour remettre le tout entre les mains des membres du

district; après avoir relu les mémoires et parcouru de nouveau la prairie de Corsept où devait être placé le bassin, les membres du district et les autres autorités du lieu s'assemblèrent et me nommèrent commissaire auprès du gouvernement pour plaider leurs intérêts, y veiller avec zèle, et tâcher d'obtenir un résultat satisfaisant. On me donna un collègue natif de Paimbœuf; mais domicilié à Paris. Nous étions spécialement chargés de trois affaires très importantes, de la construction d'un bassin, de la rentrée de 700,000 francs, avance faite par les habitants pour les fortifications, d'une affaire concernant les douanes, et d'autres affaires qui ne méritent pas d'être rapportées.

Muni de toutes les pièces qui m'étaient nécessaires, je promis à ces messieurs d'employer tout mon zèle pour répondre à leur confiance, et que rien n'interromprait la correspondance que nous aurions à entretenir mon collègue et moi avec les autorités de Paimbœuf.

CHAPITRE XXIX.

PLAN D'UN GRAND BASSIN MARITIME A PAIMBŒUF. — DU PROJET D'ÉTABLIR UN PORT A PARIS. — DU PONT EN FER.

—

Mon but ici n'est pas d'entrer dans le détail de toute cette affaire, mais ce que je puis affirmer, c'est que l'établissement d'un bassin à Paimbœuf est d'un intérêt général, que s'il n'a pas eu lieu, c'est que les habitants de Nantes s'y sont opposés, en cela ils ont eu grand tort, car ils jouiraient maintenant de cet avantage inappréciable. J'ai entendu dire qu'on s'en occupait maintenant, je l'ignore, mais ce que sais, c'est que Napoléon en faisant taire les intérêts particuliers, l'aurait fait mettre à exécution.

On parle beaucoup dans ce moment d'un port qu'on doit établir à Paris,

d'un canal qu'on doit faire partir du Hâvre; déjà les habitants du Hâvre, de Honfleur, de Fécamp et de Rouen jettent les hauts cris; le bassin de Paimbœuf ne coûterait pas deux millions, l'exécution en est très simple : le port de Paris avec son canal coûtera plus de vingt millions, et je trouve son exécution très difficile, j'en appelle aux hommes de l'art: avant d'entreprendre, il faut être sûr du succès; car autrement vous exposez la fortune d'une infinité de particuliers. Le beau pont en fer sous les Invalides était sur le point d'être achevé, je le vis plusieurs fois, je m'entretenais avec des messieurs sur sa construction, je m'avisai de le critiquer dans une partie de ses dispositions, deux mois après, je repasse dans cette endroit, je ne vis plus rien.

J'ai encore entre les mains tous les papiers concernant les affaires de Paimbœuf. Si des particuliers désiraient y prendre des renseignements, je leur rendrais volontiers ce service.

Je vais donc pour jamais quitter Nantes, cette ville où, malgré le malheur des temps, j'ai eu tant d'agréments, bien reçu dans les bonnes sociétés, ayant de véritables amis, je les quitte tous avec regret, et je les remercie bien cordialement du bon accueil que j'en ai reçu.

Les demoiselles J*** me chargèrent de travailler à la radiation de leur père, considéré à tort comme émigré. Je reviendrai sur cette affaire.

Il y avait dans notre pension bourgeoise une Américaine mulâtresse de Saint-Domingue, jeune veuve très riche qui voulait absolument m'emmener dans son pays pour faire, disait-elle, ma fortune. J'avais beau lui dire que la chose était impossible, tout Saint-Domingue étant en insurrection et les blancs massacrés. N'importe, avec moi vous n'aurez rien à craindre : d'ailleurs, je vous écrirai à Paris.

Avant de me mettre en route, j'ai mille actions de grâces à rendre à la

providence. J'ai fait mon devoir comme citoyen soldat, j'ai eu même beaucoup de mal et beaucoup de fatigue; mais je n'ai jamais eu l'occasion de faire le coup de fusil avec les vendéens. La guerre civile est la plus cruelle de toutes les guerres : aussi je remercie Dieu de m'avoir préservé de ce malheur.

Mon commissaire des guerres me donna un passe-port militaire, que je fis visiter par le commissaire ordonnateur et par la municipalité. J'avoue que mon passe-port n'était pas très en règle, n'étant pas réellement militaire. Le commissaire ordonnateur m'en fit la remarque; mais on passa sur cette difficulté, à raison de la commission dont j'étais chargé auprès du gouvernement. C'est la raison pour laquelle je le fis viser par la municipalité.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DES MATIÈRES.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

AVANT.

SECONDE ÉPOQUE.

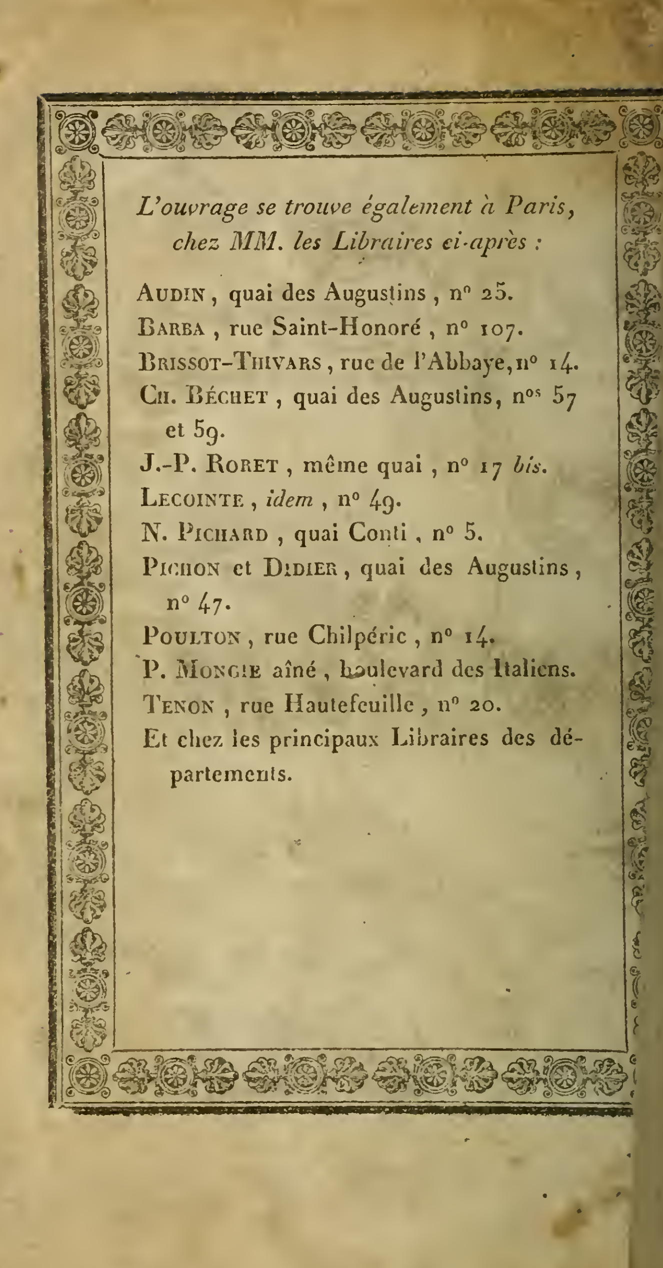
AVANT.

TROISIÈME ÉPOQUE.

PENDANT.

FIN.





L'ouvrage se trouve également à Paris, chez MM. les Libraires ci-après :

AUDIN, quai des Augustins, n° 25.

BARBA, rue Saint-Honoré, n° 107.

BRISSOT-THIVARS, rue de l'Abbaye, n° 14.

CH. BÉCHET, quai des Augustins, nos 57 et 59.

J.-P. RORET, même quai, n° 17 *bis*.

LECOINTE, *idem*, n° 49.

N. PICHARD, quai Conti, n° 5.

PICHON et DIDIER, quai des Augustins, n° 47.

POULTON, rue Chilpéric, n° 14.

P. MONGIE aîné, boulevard des Italiens.

TENON, rue Hautefeuille, n° 20.

Et chez les principaux Libraires des départements.